

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 439

8 mars 2011

### SOMMAIRE

|   |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| Bridgepoint Invest S.A. ....                      | 21070 | Investline S.A. ....  | 21028 |
| Cameron International S.A. ....                   | 21072 | IPCG Investments S.à r.l. ....  | 21064 |
| Carolus International S.A. ....                   | 21066 | IPCG Investments S.à r.l. ....  | 21065 |
| Clever Games S.A. ....                            | 21065 | IPCG Investments S.à r.l. ....  | 21064 |
| Colt Telecom Luxembourg S. à r.l. ....            | 21065 | KaKalit-Lux 7 S. à r.l. ....  | 21063 |
| Comgest Panda ....                                | 21030 | Kapinvest Europe Holding S.A. ....  | 21071 |
| CS Arel S. à r.l. ....                            | 21033 | King Property Developers S.A. ....  | 21070 |
| Datinvest Ventures Capital S.A. ....              | 21029 | King Property Developers S.A. ....  | 21071 |
| Docu Group (Lux 3) S.à r.l. ....                  | 21034 | KPMG Peat Marwick ....  | 21030 |
| Domac S.A. ....                                   | 21061 | Labo Technical Equipment S.A. ....  | 21071 |
| Doradem S.à r.l. ....                             | 21066 | L.S. IANC Luxembourg S.à r.l. ....  | 21069 |
| Drum S.A. ....                                    | 21066 | Lux-Avantage Advisory S.A. Holding ....   | 21027 |
| D.T.L.C. S.A. ....                                | 21031 | Lux-Croissance Advisory S.A. Holding ...  | 21028 |
| Dynamic Maritime S.A. ....                        | 21067 | Lux-Equity Advisory S.A. Holding ....   | 21031 |
| Eccica S.A. ....                                  | 21068 | Lux-Garantie Advisory S.A. Holding ....   | 21032 |
| Egina S.à r.l. ....                               | 21067 | Michel Euro Finance S.A. ....   | 21029 |
| EQT III CH I S.à r.l. ....                        | 21026 | Panel Impex S.à r.l. ....   | 21062 |
| Equine Ostéopathie S.à r.l. ....                  | 21068 | Panel Impex S.à r.l. ....   | 21062 |
| EQUINOR Luxembourg S.à r.l. ....                  | 21067 | Parc Helfent S.A. ....  | 21064 |
| European Retail Income Venture II S.C.A.<br>..... | 21065 | Poznan Railway Station S.à r.l. ....  | 21064 |
| Europe Finances et Participations S.A. ...        | 21061 | Realty International Lloyd S.A. ....  | 21062 |
| Foam Investments II S.à r.l. ....                 | 21069 | Société Luxembourgeoise de Participation<br>et de Développement S.A. ....                   | 21071 |
| Foam Investments I S.à r.l. ....                  | 21068 | SOFINEST S.A. (Société Financière pour<br>le Développement des Pays de l'Est S.A.)<br>..... | 21063 |
| Fortunalux S.A. ....                              | 21069 | String Media Holding S.à r.l. ....  | 21072 |
| Foyer Assurances S.A. ....                        | 21068 | Tenframe S.A. ....  | 21032 |
| Francisci S. à r. l. ....                         | 21062 | Toba Holding S.A. ....  | 21033 |
| General Leasing (No.16) Limited ....              | 21070 | TRM Europe S.A. ....  | 21027 |
| Gordon Luxembourg S.à r.l. ....                   | 21026 | Wardley Asia Pacific Investments Limited<br>.....   | 21034 |
| HedgePeak SICAV-SIF, SCA ....                     | 21034 | Wasaby S.A. ....  | 21033 |
| Hornblower S.A. ....                              | 21063 | Wind Acquisition Finance S.A. ....  | 21026 |
| HPMC1 S.à r.l. ....                               | 21030 |   |       |
| HPMC1 S.à r.l. ....                               | 21029 |   |       |
| Intellectual Capital Partner S.à r.l. ....        | 21070 |   |       |

**Wind Acquisition Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 109.825.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des décisions de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 décembre 2010 que les administrateurs suivants ont été nommés avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui sera tenue en 2011:

- Monsieur Hugo Froment, né le 22 février 1974 à Laxou, France, demeurant au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et
  - Monsieur Karim Nasr, né le 4 mars 1970, à Hammana, Liban, demeurant au 6, rue Gobert, F-75011 Paris, France.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2010.

*Pour la Société*

*Mandataire*

Référence de publication: 2010175727/17.

(100202334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

---

**EQT III CH I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 109.649.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire de la Société en date du 22 décembre 2010:*

- que la liquidation de la Société a été clôturée avec effet immédiat et la Société a définitivement cessé d'exister.
- que les livres et documents sociaux de la Société seront conservés au siège social de la Société dissoute (en l'occurrence au 6, rue Philippe II L-2340 Luxembourg) pendant un délai de 5 ans à partir de la publication du présent extrait auprès du Mémorial C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EQT III CH I S.à r.l. - en liquidation*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011000048/18.

(100202062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Gordon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 116.167.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire de la Société en date du 22 décembre 2010:*

- que la liquidation de la Société a été clôturée avec effet immédiat et la Société a définitivement cessé d'exister.
- que les livres et documents sociaux de la Société seront conservés au siège social de la Société dissoute (en l'occurrence au 6, rue Philippe II L-2340 Luxembourg) pendant un délai de 5 ans à partir de la publication du présent extrait auprès du Mémorial C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Gordon Luxembourg S.à r.l. - en liquidation*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011000062/18.

(100202059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Lux-Avantage Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 46.042.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2010*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2009, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011:

M. Jean-Claude FINCK, président  
M. John BOUR, vice-président  
M. Michel BIREL, administrateur  
M. Gilbert ERNST, administrateur  
M. Guy HOFFMANN, administrateur  
M. Guy ROSSELJONG, administrateur  
Mme Françoise THOMA, administrateur  
M. Charles WAGENER, administrateur  
M. Paul WARINGO, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur John DHUR, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur John DHUR, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011000099/32.

(100202044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**TRM Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 139.310.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 06 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs:

Monsieur Olivier LECLIPTEUR, Administrateur de la société.

Monsieur Fabio MASTROSIMONE, Administrateur de la société.

est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 06 décembre 2010.

Concernant l'administrateur Monsieur Jean BODONI, veuillez noter que son adresse professionnelle est située au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: TRM EUROPE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Caroline Felten

Référence de publication: 2011000161/21.

(100201938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Lux-Croissance Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 38.459.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2010*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2009, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011:

M. Jean-Claude FINCK, président  
M. Pit HENTGEN, vice-président  
M. Michel BIREL, administrateur  
M. John BOUR, administrateur  
M. Ernest CRAVATTE, administrateur  
M. Gilbert ERNST, administrateur  
M. Jean HABAY, administrateur  
M. Gilbert HATZ, administrateur  
M. Aly KOHLL, administrateur  
M. Guy ROSSELJONG, administrateur  
Mme Françoise THOMA, administrateur  
M. Paul WARINGO, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que la mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean HILGER, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean HILGER, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011000100/35.

(100202034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Investline S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 122.683.

—  
Suite à la dénonciation du siège social de la société Investline S.A., les administrateurs VALON S.A., LANNAGE S.A. et KOFFOUR S.A. ainsi que le commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. se sont démis de leurs fonctions avec effet au 17 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 DEC. 2010.

Pour: INVESTLINE S.A.

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Fanny Marx / Nathalie Lett

Référence de publication: 2011000077/17.

(100202097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Datinvest Ventures Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 78.604.

—  
EXTRAIT

En date du 19 octobre 2010, l'associé unique a approuvé la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré du «12 rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg» au «15 rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg».

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011000390/13.

(100203415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

**HPMC1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 18.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.501.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 27 décembre 2010, que la société HP Funding Corp S.A. a cédé cent (100) parts sociales de classe I-a qu'elle détenait dans la société HPMC1 S.à r.l. à la société Hoche Partners International S.à r.l., ayant son siège social à L - 1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B120988.

Pour extrait

La Société

Signature

Référence de publication: 2011000070/16.

(100201987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**Michel Euro Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.480.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Michel Euro Finance S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

- Monsieur Guy Baumann, Administrateur de la Société,
- Monsieur Guy Kettmann, Administrateur de la Société,
- AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,  
est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean Bodoni, Administrateur de la Société, est également transférée du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 07 DEC. 2010.

*Pour: Michel Euro Finance S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2011000118/23.

(100202064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**HPMC1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 18.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.501.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 27 décembre 2010, que la société Hoche Partners International S.à r.l. a cédé cent (100) parts sociales de classe I-a qu'elle détenait dans la société HPMC1 S.à r.l. à la société Antarem Conseil, ayant son siège social à F - 92200 Neuilly-sur-Seine, 10B rue Bertheaux Dumas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre (France), sous le numéro B 419 102 199.

Pour extrait

La Société

Signature

Référence de publication: 2011000071/16.

(100201993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**KPMG Peat Marwick, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 35.470.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010*

1. La démission avec effet au 30 septembre 2010 de Monsieur Louis THOMAS de sa fonction de gérant de la société est acceptée.

2. La démission avec effet au 30 septembre 2010 de Monsieur David WALLACE de sa fonction de fondé de pouvoir est acceptée.

3. Est nommé gérant avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2010 et pour une durée indéterminée Monsieur Georges BOCK, expert-comptable, né le 21.5.1968 à Ettelbrück, ayant son domicile professionnel à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Carlo JENTGEN

Directeur Financier

Référence de publication: 2011000092/17.

(100202261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**Comgest Panda, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 58.116.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 janvier 2011*

En date du 17 janvier 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter, avec effet au 28 décembre 2010, la démission de Monsieur Jean-François Canton en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration

- de ratifier la nomination, avec effet au 28 décembre 2010, de Monsieur Vincent Strauss en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée

- de renouveler les mandats de Monsieur Vincent Strauss, de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux et de Madame Kelly Choo Yoon Lai en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 25 janvier 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011013534/19.

(110016165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**Lux-Equity Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 41.262.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2010*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2009, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011:

M. Jean-Claude FINCK, président

M. Pit HENTGEN, vice-président

M. Guy HOFFMANN, vice-président

M. Marc ANDRE, administrateur

M. Michel BIREL, administrateur

M. John BOUR, administrateur

M. Gilbert ERNST, administrateur

M. Jean HABAY, administrateur

M. Guy ROSSELJONG, administrateur

Mme Françoise THOMA, administrateur

M. Paul WARINGO, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Madame Doris ENGEL, a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Madame Doris ENGEL, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011.

Luxembourg, le 9 décembre 2010.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011000101/34.

(100202027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**D.T.L.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 56.228.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 août 2010*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011013536/18.

(110016364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**Lux-Garantie Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 38.460.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2010*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2009, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011:

M. Jean-Claude FINCK, président  
 M. John BOUR, vice-président  
 M. Michel BIREL, administrateur  
 M. Gilbert ERNST, administrateur  
 M. Guy HOFFMANN, administrateur  
 M. Guy ROSSELJONG, administrateur  
 Mme Françoise THOMA, administrateur  
 M. Paolo VINCIARELLI, administrateur  
 M. Charles WAGENER, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Alain CROCHET, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Alain CROCHET, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2011.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011000102/32.

(100202054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**Tenframe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 124.624.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Tenframe S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Kettmann,
  - Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Marie Bourlond,
  - Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Baumann,
  - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 08 DEC. 2010.

Pour: Tenframe S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2011000157/22.

(100202082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.



**Toba Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 98.512.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Toba Holding S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,
  - Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,
  - Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,
  - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 27 DEC. 2010.

*Pour: Toba Holding S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Nathalie Lett

Référence de publication: 2011000159/22.

(100202092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Wasaby S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 130.255.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Wasaby S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de catégorie B de la Société représentée par Marie Bourlond,
  - Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de catégorie B de la Société représentée par Guy Baumann,
  - Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de catégorie A de la Société représentée par Guy Kettmann,
  - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 17 DEC. 2010.

*Pour: Wasaby S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2011000165/22.

(100202057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**CS Arel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 132.424.

En date du 13 octobre 2010 Mark Houston a démissionné de sa fonction de gérant.

Par conséquent le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur David Charles Cunnington
- Monsieur Michael Chidiac
- Monsieur Godfrey Abel
- Monsieur Alexandre Moyret

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 31 décembre 2010.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011000387/17.

(100203952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Wardley Asia Pacific Investments Limited, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.299.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale tenue en date du 5 février 2007, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans au siège social de la société a été ordonné.

*Pour WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LTD*

Société d'Investissement à Capital Variable

*Acting as domiciliary agent*

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011000166/16.

(100202046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**Docu Group (Lux 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.711.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 13 décembre 2010*

1. Monsieur Jeffrey MONTGOMERY a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Monsieur Timothy GREEN, administrateur de sociétés, né le 14 mai 1962 à Leatherhead (Royaume-Uni) et demeurant professionnellement à Sackville House, 1<sup>er</sup> étage, 40 Piccadilly, Londres W1J 0DR (Royaume-Uni), a été nommé comme gérant de catégorie B pour la période commençant le 16 décembre 2010 et se terminant le 31 mars 2011.

Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour DOCU GROUP (LUX 3) S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011000394/16.

(100203805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**HedgePeak SICAV-SIF, SCA, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.230.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of February,  
Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. James Salzgeber, born on 19 August 1970 in Rarogne, Switzerland, with professional address at 46 Place du Midi, CH-1951, Sion, Switzerland,

hereby represented by Cécile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 24 January 2011,

which initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

And

HedgePeak Management S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the “General Partner”),

hereby represented by Cécile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 24 January 2011,

which initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aforementioned parties are referred to hereafter as the “Shareholders”.

The appearing parties, acting in the above stated capacities, have required the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a corporate partnership limited by shares (Société en Commandite par Actions (S.C.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (Société d’Investissement à Capital Variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d’Investissement Spécialisé (SIF)), the articles of incorporation of which shall be read as follows:

## ARTICLES OF INCORPORATION

### **Preliminary Title. - Definitions**

“1915 Law”

The Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended or supplemented from time to time.

“2007 Law”

The Luxembourg law dated 13 February 2007 governing specialized investment funds, as amended or supplemented from time to time.

“Administrative Agent”

Any administrative agent appointed by the Company from time to time.

“Appendix”

The relevant appendix of the Investment Memorandum specifying the terms and conditions of a specific Sub-Fund.

“Articles”

The articles of incorporation of the Company.

“Board”

The board of managers of the General Partner.

“Business Day”

Any day other than a Saturday, Sunday, Good Friday or other day that is a legal holiday under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or is a day on which banking institutions located in the Grand Duchy of Luxembourg are required by law or other governmental action to close.

“Class” or “Classes”

A class of Ordinary Shares issued by any of the Sub-Funds and any further classes of Ordinary Shares issued by any of the Sub-Funds.

“Custodian”

Any custodian appointed by the Company from time to time.

“Cut-Off Time”

The deadline, as specified for each Sub-Fund in the relevant Appendix, before which applications for subscription, redemption or conversion of Ordinary Shares of any Class in any Sub-Fund must be received by the Registrar and Transfer Agent in order to be dealt with on the following Valuation Day.

“Eligible Investors”

Institutional Investors, Professional Investors and/or Well-informed Investors within the meaning of article 2 of the 2007 Law.

“Euro” or “EUR”

The lawful currency of the European Union.

“General Partner”

HedgePeak Management S.à r.l., the management shareholder (associé gérant commandité) of the Company, a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg acting as the general partner and responsible for the management of the Company.

“Initial Offering Period”

The period during which Ordinary Shares for a relevant Sub-Fund are first offered for subscription i.e. a period commencing from the date specified in the relevant Appendix and ending on the date specified in the relevant Appendix unless earlier terminated or extended by the General Partner.

“Initial Offering Price”

In relation to each Sub-Fund, the first offering price of Ordinary Shares in a Sub-Fund made pursuant to the terms and conditions of the Investment Memorandum and the relevant Appendix.

“Institutional Investors”

Investors who are qualified as institutional investors according to guidelines or recommendations issued by the Regulatory Authority from time to time.

“Investment Memorandum”

The investment memorandum of the Company as may be amended or supplemented from time to time.

“Investors”

Holders of Ordinary Shares issued by the Company.

“Management Fee”

A management fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Management Share(s)”

The Management Share which has been subscribed by the General Partner upon incorporation of the Company in its capacity as associé gérant commandité of the Company.

“Managers”

Any manager of the General Partner.

“Net Asset Value” or “NAV”

The net asset value of the Company, of each Class, of each Ordinary Share pursuant to the provisions set out in article “Determination of the Net Asset Value” of the Articles.

“Ordinary Shares”

Shares issued in different Sub-Funds and/or Classes pursuant to the Investment Memorandum and the Articles, which have been subscribed by the Eligible Investors.

“Performance Fee”

A Performance fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Placement Fee”

A placement fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Professional Investors”

Investors qualified as professional investors under Annex II of Directive 2004/39/EC on investment services and regulated markets as amended from time to time.

“Redemption Day”

The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum on which Ordinary Shares in the relevant Sub-Fund are redeemable.

“Redemption Fee”

Any redemption fee which may be applicable to the Ordinary Shares of a relevant Class being redeemed as specified within each Sub-Fund in the relevant Appendix.

“Redemption Price”

The price corresponding on each Redemption Day to the corresponding Net Asset Value per Ordinary Share of the relevant Class after adjustment for:

- (i) Any accrual of Management Fees and Performance Fees due (if any); and /or
- (ii) Any Redemption Fee, (if any).

“Reference Currency”

The currency in which each Sub-Fund or Class is denominated.

“Registrar and Transfer Agent”

Any agent selected from time to time by the Company to perform all registrar and transfer agency duties required by Luxembourg law.

“Regulatory Authority”

The Luxembourg authority or its successor in charge of the supervision of the undertakings for collective investment in the Grand Duchy of Luxembourg, “Commission de Surveillance du Secteur Financier”.

“Share” or “Shares”

Ordinary Shares and Management Shares.

“Shareholder”

A holder of a Share of the Company.

“Sub-Fund” or “Sub-Funds”

Any sub-fund of the Company established by the General Partner in accordance with the Investment Memorandum and the Articles.

“Subscription”

Ordinary Shares in the relevant Sub-Fund that may be subscribed on a Subscription Day.

“Subscription Application Form”

The form to be used for transacting Ordinary Shares.

“Subscription Day”

The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum on which Ordinary Shares in the relevant Sub-Fund may be subscribed.

“Subscription Price”

The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“US Dollar” or “USD”

The lawful currency of the United States of America.

“US Person”

Any resident or person with the nationality of the United States or one of their territories or possessions or regions under their jurisdiction, or any other company, association or entity incorporated under or governed by the laws of the United States or any person falling within the definition of “US Person” under such laws.

“Valuation Day”

Each Business Day as at which the Net Asset Value will be determined for each Class in each Sub-Fund as it is stipulated in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Well-informed Investors”

Investors who (i) adhere in writing to the status of well-informed investors and (ii) either invest a minimum of EUR 125,000 in the Company or benefit from a certificate delivered by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, another investment company within the meaning of Directive 2004/39/EC or a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC stating that they are experienced enough to appreciate in an adequate manner an investment in a specialised investment fund.

## **Title I. Corporate main features.**

### **Art. 1. Form & Denomination.**

1.1 There is hereby established, among the subscribers and all persons who may become Shareholders hereafter, a Luxembourg company in the form of a corporate partnership limited by shares (Société en Commandite par Actions (S.C.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF)) under the name of “HedgePeak SICAV-SIF, SCA” (the “Company”).

1.2 The Company shall be governed by the 2007 Law and the 1915 Law.

### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the General Partner.

2.2 The General Partner is authorised to change the address of the Company within the municipality of the statutory registered office.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the 2007 Law. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the General Partner.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. It may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders ruling as on matters of amendment to the Articles. However, the General Partner may establish Sub-Fund(s) for a limited or unlimited duration, as specified for each Sub-Fund in the Investment Memorandum issued by the Company, as amended from time to time.

**Art. 4. Object.**

4.1 The purpose of the Company is to invest the funds raised from its Investors in a pool of assets with the aim of spreading the investment risks and providing to its Shareholders the results of management of its portfolio within the widest meaning as permitted under the 2007 Law, while reducing investment risk through diversification.

4.2 The Company is an umbrella fund and as such provides Investors with the choice of investment in a range of several separate Sub-Funds each of which relates to a separate portfolio of assets permitted by the 2007 Law with specific investment objectives, as described in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

4.3 A separate portfolio of assets is maintained for each Sub-Fund and is invested in accordance with the investment objective and policy applicable to that Sub-Fund as further described in the relevant Appendix. The Company is one single legal entity. However, the rights of the Shareholders and creditors relating to a Sub-Fund or arising from the setting up, operation and liquidation of a Sub-Fund are limited to the assets of that Sub-Fund.

4.4 The Company may take all measures and perform all operations which it shall judge to be expedient in terms of achieving or furthering its object in the broadest sense within the framework of the 2007 Law.

**Title II. Capital & Shares.**

**Art. 5. Share capital.**

5.1 The initial share capital of the Company is set at fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) represented by (i) one (1) "Management Share" of no nominal value (the holder of such Management Share shall hereinafter be referred to as the "Management Shareholder" or "General Partner" (actionnaire gérant commandité)), and (ii) four hundred and ninety-nine (499) "Ordinary Shares" of no nominal value shares subscribed by the "Ordinary Shareholders" (actionnaires commanditaires) of the Company, (together with the Management Share, the "Shares"). Upon incorporation, each Share was fully paid up.

5.2 The capital of the Company shall be represented by Shares of no nominal value and shall reach the level provided for by the 2007 Law within twelve (12) months of the date on which the Company has been registered as a specialized investment fund and thereafter may not be less than the level provided for by the 2007 Law. The capital of the Company will, at all time, be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 15 hereof. As the Company is an undertaking for collective investment with variable capital (a "Société d'Investissement à Capital Variable"), the share capital of the Company shall vary, without any amendment of the Articles (as a result of the Company issuing new Shares or redeeming its Shares).

5.3 For the purpose of determining the share capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares or / and to each Sub-Fund shall, if not expressed in Euro, be converted into Euro.

5.4 The Shares to be issued may, in accordance with article 6 of the present Articles, and as the General Partner shall elect, fall within various Classes comprising the Company's assets.

5.5 The proceeds of all Share issues in a specific Class shall be invested in a pool of assets in a Sub-Fund corresponding to such Class of Shares, according to the investment policy determined by the General Partner for the given Sub-Fund, with the aim of spreading the investment risks and taking account of the investment restrictions adopted by the General Partner.

**Art. 6. Classes of shares.**

6.1 The Ordinary Shares may be subscribed by Eligible Investors, whether Shareholder or not. The Ordinary Shares may, as the General Partner shall determine, be of one or more different Classes, the features and terms and conditions of which shall be established by the General Partner and disclosed in the Investment Memorandum.

6.2 The General Partner is authorized to issue, in accordance with article 9 hereof, an unlimited number of fully paid-up Ordinary Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Ordinary Shares to be issued. The Ordinary Shares to be issued pursuant to article 9 hereof may, as the General Partner shall determine, be of different Classes. The proceeds of the issue of each Class shall be invested pursuant to the investment policy determined by the General Partner in the relevant Appendix of the Investment Memorandum for the relevant Sub-Fund established in respect of the relevant Class or Classes of Shares, subject to the investment restrictions provided by law or any applicable regulation.

6.3 Each Class of Shares may differ from the other Classes with respect to, inter alia, its cost structure, the initial investment required or the currency in which the Net Asset Value is expressed or any other feature.

6.4 Such new Classes of Shares may be issued on terms and conditions that differ from the existing Classes of Shares, including, without limitation, the amount of the Management Fee attributable to those Ordinary Shares, and other rights relating to liquidity of Ordinary Shares. In such a case, the Investment Memorandum shall be updated accordingly.

6.5 Shareholders of the same Class will be treated equally pro-rata to the number of Ordinary Shares held by them.

6.6 Shares may be issued as distribution or accumulation shares following the decision of the General Partner. Distribution shares shall be entitled, each year, to payment of a dividend (all dividends are distributed following a decision of the Shareholders of the Company or of the relevant Sub-Fund). Accumulation shares shall not be entitled to any dividend payments.

**Art. 7. Liability of the shareholders.**

7.1 The Management Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities, which cannot be met out of the assets of the Company.

7.2 The Ordinary Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their investment, contribution and commitment in one or more Sub-Funds of the Company.

**Art. 8. Shares.**

8.1 Shares will only be issued in registered form.

8.2 Each Share (Management Share and Ordinary Shares) carries one vote at the general meeting of Shareholders of the Company or at a Class meeting. Any resolution of a general meeting of Shareholders creating rights or obligations of the Company vis-à-vis third parties must be approved by the General Partner. Any resolution of a general meeting of Shareholders to the effect of amending the Articles must be passed with a quorum of fifty percent (50%) of the share capital, the approval of a majority of at least two-thirds (2/3) of the votes cast and the consent of the General Partner. Each amendment to the Articles entailing a variation of rights of a Sub-Fund/Class must be approved by a resolution of the general meeting of Shareholders of the Company (respecting the quorum and majority requirements as above mentioned) and of a separate meeting(s) of the holders of Ordinary Shares of the relevant Sub-Fund(s)/Class(es) concerned (respecting the quorum and majority requirements as above mentioned).

8.3 All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders (the "Register") which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the General Partner, and such Register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each Share.

8.4 The inscription of the Shareholder's name in the Register evidences his/her/its right of ownership on such registered Shares. A holder of registered Ordinary Shares shall receive upon request a written confirmation of his/her/its shareholding. However, the Company shall normally not issue certificates for such inscription.

8.5 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8.6 Subject to the provisions of article 13 hereof, any transfer of registered Shares shall be entered into the Register.

8.7 Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the Register. In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the Register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the Register by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

8.8 Payments of distributions, if any, will be made to Shareholders, in respect of registered Shares at their addresses indicated in the Register.

**Art. 9. Issue of shares.**

9.1 The General Partner is authorised to issue, at any time, an unlimited number of partly or fully paid-up different Classes of Ordinary Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Ordinary Shares to be issued.

9.2 The net proceeds from the Subscriptions are invested as specified for each Sub-Fund in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

9.3 The General Partner shall maintain for each Sub-Fund a separate portfolio of assets. As between Shareholders, each portfolio of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Sub-Fund.

9.4 Ordinary Shares are exclusively restricted to Eligible Investors. This restriction is not applicable to the General Partner which may hold the Management Share and Ordinary Share(s) without falling into one of these categories. The Management Share has been issued upon incorporation of the Company. No further Management Shares will be issued.

9.5 Ordinary Shares may be issued in one or more Classes in each Sub-Fund by the General Partner; each Class having different features or being offered to different types of Investors, as more fully disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum for each Sub-Fund individually.

9.6 Fractional Ordinary Shares may be issued up to four (4) decimals of a Share. Such fractional Ordinary Shares shall be entitled to participation in the net results and in the proceeds of liquidation on a pro rata basis. Such fractions shall

be subject to and carry the corresponding fraction of liability (whether with respect to nominal or par value, premium, contribution, calls or otherwise howsoever), limitations, preferences, privileges, qualifications, restrictions, rights and other attributes of a whole Ordinary Share of that Class. Any subscription monies received representing fractions less than 1/10000th of a whole Ordinary Share will be retained for the benefit of the relevant Class

9.7 The Company is an umbrella structure and the General Partner is entitled to establish a pool of assets constituting a Sub-Fund within the meaning of article 71 of the 2007 Law for each Class of Ordinary Shares or for two (2) or more Classes of Ordinary Shares in the manner described below. The Company constitutes one single legal entity. However, by derogation to the provisions of article 2093 of the Luxembourg Civil Code, each pool of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Shareholders of that Sub-Fund and each Sub-Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Sub-Fund. All the rights of Investors and creditors in relation to each Sub-Fund are therefore limited to the assets of the Sub-Fund. Each Sub-Fund will be deemed to be a separate entity for the Investors and creditors of the relevant Sub-Fund.

9.8 The General Partner may create each Sub-Fund for an unlimited or limited period of time. In the latter case, the General Partner may, at the expiry of the initial period of time, prorogue the duration of the relevant Sub-Fund once or several times. Details in relation to the different Classes of Ordinary Shares as well as the rights in relation thereto are set out for each Sub-Fund in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

9.9 Within a Sub-Fund, Classes of Ordinary Shares may be defined and issued from time to time by the General Partner of the Company and may, inter alia, correspond to (without being limited to):

- (i) A specific distribution policy, such as entitling to distributions or not entitling to distributions; and/or
- (ii) A specific sales and redemption charge structure; and/or
- (iii) A specific management or advisory fee structure; and/or
- (iv) A specific distribution fee structure; and/or
- (v) A specific currency; and/or
- (vi) The use of different hedging techniques in order to protect in the Reference Currency of the relevant portfolio the assets and returns quoted in the currency of the relevant class of Ordinary Shares against long-term movements of their currency of quotation; and/or
- (vii) Any other specific features applicable to one Class.

9.10 Ordinary Shares will participate equally with all the outstanding shares of the same Class in the Sub-Funds' assets and earnings and will have the redemption rights described in these Articles and further described in the relevant Appendix.

9.11 Ordinary Shares to be issued by the Company in relation to a specific Sub-Fund, may be subscribed for by Investors during one or several offering periods, as decided by the General Partner, specified and disclosed for each Sub-Fund in the Investment Memorandum and its Appendix. Investors wishing to subscribe for Ordinary Shares must execute a Subscription Application Form.

9.12 Each Sub-Fund is described in more details in the relevant Appendix.

#### **Art. 10. Subscription and Payment of ordinary shares.**

10.1 For any of the Sub-Funds, Ordinary Shares of each available relevant Class are (subject to any specific terms as specified in the relevant Appendix) available for subscription (i) during an Initial Offering Period for such Class at the Initial Offering Price specified in the relevant Appendix together with any Placement Fee or other initial fee as may be set out in the relevant Appendix and (ii) after the Initial Offering Period as of each Subscription Day at the Subscription Price calculated as at the immediately preceding Valuation Day specified in the relevant Appendix together with any Placement Fee or other initial fee as set out in the relevant Appendix. In case subscription applications are received following the close of the Initial Offering Period but prior to the first Valuation Day in respect of a Class, then at the discretion of the General Partner, Ordinary Shares may be issued at the Initial Offering Price for the Class, together with any Placement Fee or other initial fees as set out in the relevant Appendix. The Subscription Price will be determined in the Reference Currency as set forth in the next paragraph. In all cases, any terms for subsequent subscriptions, if any, will be specified in the relevant Appendix. The General Partner may change, extend or shorten the Initial Offering Period for any Class of Shares at their absolute discretion at any time. The General Partner reserves the right to reject applications for Ordinary Shares of any available Class in their absolute discretion, without assigning any reason therefore.

10.2 The General Partner shall be authorised, without limitation and at any time, to issue additional Ordinary Shares for all Sub-Funds without granting existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Ordinary Shares. The initial and subsequent Subscription amounts in a single Sub-Fund/Class/Sub-Class are set out in the relevant Sub-Fund's Appendix. Initial Subscription for Ordinary Shares must be made by Investors by forwarding to the Registrar and Transfer Agent a duly completed Subscription Application Form.

10.3 The applicable minimum subscription and minimum additional subscription requirements for the subscription of Ordinary Shares of each Class will be specified in the relevant Appendix.

10.4 Applications for Ordinary Shares of any available Class for such Class must be made using the Subscription Application Form relevant to that Appendix which must be received by the Registrar and Transfer Agent on such date



and by such time as determined by the General Partner and set out in the relevant Appendix (the “Cut-Off Time”) and for the first subscription with the original copy thereof sent by post with the mention “faxed on dd/mm/yy; avoid duplicate”.

10.5 Subscription monies may be paid by applicants for Ordinary Shares in any Class in the relevant currency. The Registrar and Transfer Agent will normally only process applications upon receipt of cleared funds by the appropriate deadline as set out in the relevant Appendix. Subscription monies shall be remitted by telegraphic transfer to the relevant subscription account specified for the relevant currency of payment in the Subscription Application Form. All bank collection or other charges imposed for such telegraphic transfer payments by an applicant shall be borne by and charged to that applicant.

10.6 The General Partner may, at any moment, in its sole discretion and for a limited or unlimited duration, decide to cease issuing new Ordinary Shares and to cease accepting any further subscriptions or conversions for any Ordinary Shares of any Class or of any relevant Sub-Fund in order inter alia to protect existing Shareholders or the Sub-Fund itself (“Hard Closing”). Alternatively, the General Partner may, at any moment, in its sole discretion and for a limited or unlimited duration, decide to cease accepting any further subscriptions or conversions for any Ordinary Shares of any Class or of any Sub-Fund from new Investors only i.e. from investors who have not invested in the relevant Sub-Fund yet in order inter alia to protect existing Shareholders or the Sub-Fund itself (“Soft Closing”). These measures of Hard Closing or Soft Closing may be implemented with immediate effect by the General Partner in its sole discretion. The Shareholders of the Sub-Fund or of the Classes of Ordinary Shares subject to a Hard Closing or a Soft Closing will be informed in writing, at the latest, immediately after such Hard Closing or Soft Closing takes place. The General Partner will not have to justify the reasons for implementing such Hard Closing or Soft Closing. A partially or totally closed Sub-Fund or Classes of Ordinary Shares can be re-opened for subscription or conversion when the circumstances which justified the Hard Closing or Soft Closing no longer prevail.

#### **Art. 11. Conversion of shares.**

11.1 Unless otherwise determined in the Appendix, any Shareholder is entitled to request the conversion of whole or part of his Ordinary Shares of one Class into Ordinary Shares of another Class, within the same Sub-Fund or from one Sub-Fund to another Sub-Fund subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as determined by the General Partner from time to time in the relevant Appendix of the Investment Memorandum. The price for the conversion of Ordinary Shares from one Class into another class shall be computed by reference to the respective Net Asset Value of the two (2) Classes of Ordinary Shares, calculated on the same Valuation Day not taking into account the conversion fee, if any.

11.2 If as a result of any request for conversion the number or the aggregate Net Asset Value of the Ordinary Shares held by any Shareholder in any Class of Ordinary Shares would fall below the minimum investment set out in the relevant Appendix, the General Partner may refuse on a discretionary basis to convert the Ordinary Shares from one Class to another Class.

11.3 The Ordinary Shares which have been converted into Ordinary Shares of another Class or/and of another Sub-Fund shall be cancelled on the relevant Subscription Day.

11.4 No conversion fee will result from the conversion of Ordinary Shares from a class to another or/and from a Sub-Fund to another.

#### **Art. 12. Redemption of shares.**

12.1 Ordinary Shares in relation to each Sub-Fund shall either be redeemable or not redeemable pursuant to the terms and conditions set forth in the Investment Memorandum and the applicable Appendix.

12.2 In case of redeemable Ordinary Shares, every Shareholder shall have the right on each Redemption Day to require the Company to redeem the Ordinary Shares at the relevant Net Asset Value of such Ordinary Shares as of the relevant Redemption Day.

12.3 A redemption request will only be executed after the identity of the Shareholder and/or the beneficial owner has been established to the complete satisfaction of the Company. Payment will only be made to the respective Shareholder.

12.4 Written notice must be received by the Company not less than the number of Business Days indicated in the relevant Appendix prior to the Redemption Day as disclosed in the relevant Appendix. Request for redemption must be for either a number of Ordinary Shares or an amount denominated in the relevant currency of the Class of the Sub-Fund.

12.5 All redemption requests will be processed strictly in the order in which they are received, and each redemption shall be processed at the Net Asset Value of the said Ordinary Shares.

12.6 Neither the Company nor the Custodian or the General Partner are responsible for any delays or charges incurred at any receiving bank or settlement system.

12.7 The Company shall not have the right to satisfy payment of the Redemption Price in specie by allocating to the Shareholder investments from the portfolio of assets of the Company equal to the value of the Ordinary Shares to be redeemed.

12.8 If as a result of any request for redemption, the number or the aggregate Net Asset Value of the Ordinary Shares held by any Shareholder in any Class of Ordinary Shares of the relevant Sub-Fund would fall below the minimum investment

set out in the relevant Appendix, then the General Partner may decide that this request be treated as a request for redemption for the full balance of such Shareholder's holding of Ordinary Shares in the Sub-Fund or in the Company.

12.9 Further, if, with respect to any given Valuation Day, redemption requests pursuant to this article and conversion requests exceed a certain level determined by the General Partner in relation to the number of Ordinary Shares in issue in a specific Class, the General Partner may decide that part or all of such requests for redemption or conversion will be deferred for a period and in a manner that the General Partner considers to be in the best interest of the Fund. Following that period, with respect to the next relevant Valuation Day, these redemption and conversion requests will be met in priority to later requests.

12.10 The Company may redeem Ordinary Shares whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interests of the Company or a Sub-Fund.

12.11 The Redemption of Ordinary Shares of any Class and/or Sub-Class of any Sub-Fund shall be suspended when the calculation of the Net Asset Value thereof is suspended.

**Art. 13. Transfer of shares.** A Shareholder may request the transfer of part or all of his Ordinary Shares to another person. The transfer may only be processed provided the Company is satisfied that the transferor and the transferee (who shall be an Eligible Investor and not a Prohibited Person) fulfil all the requirements applicable to redemption and subscription of Shares.

**Art. 14. Restrictions on shares ownership.**

14.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Ordinary Shares in the Company by any person, firm or corporate body:

- (i) Who is not an Eligible Investor; or
- (ii) If in the opinion of the General Partner such holding may be detrimental to the Company; or
- (iii) If it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or
- (iv) If as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred.

Such person, firm or corporate body to be determined by the General Partner being herein referred to as "Prohibited Person". These conditions are not applicable to the General Partner and to the Managers of the General Partner.

14.2 For such purposes, the General Partner is entitled to:

- (i) Decline to issue any Ordinary Shares and decline to register any transfer of an Ordinary Share, where it appears to it that such registry or transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such Ordinary Shares by a Prohibited Person; and/or
- (ii) At any time, require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Ordinary Shares on the Register to furnish with any information, supported by affidavit, which the General Partner may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shareholder's Shares rests in a Prohibited Person, or whether such registry will result in beneficial ownership of such Ordinary Shares by a Prohibited Person; and/or
- (iii) Decline to accept the vote of any Prohibited Person at any meeting of Shareholders of the Company; and/or
- (iv) Where it appears to the General Partner that any Prohibited Person either alone or in conjunction with any other person is a beneficial owner of Ordinary Shares, direct such Shareholder to sell his Ordinary Shares and to provide to the Company evidence of the sale within thirty (30) calendar days of the notice. If such Shareholder fails to comply with the direction of the General Partner, the General Partner may compulsorily redeem or cause to be redeemed from any such Shareholder all Ordinary Shares held by such Shareholder at the last or next Redemption Day (whichever is the lowest); and/or
- (v) To compulsorily redeem the Ordinary Shares held by a Prohibited Person.

**Art. 15. Determination of the net asset value.**

15.1 The Net Asset Value per Share of each Class shall be calculated by the Administrative Agent under the ultimate responsibility of the General Partner with respect to each Valuation Day in accordance with Luxembourg law.

15.2 The Net Asset Value of each Sub-Fund will be provided in the Reference Currency. The Net Asset Value of each Class will be provided in the currency in which such Class is denominated.

15.3 The Net Asset Value per Ordinary Share is the Net Asset Value that can be properly allocated to the relevant Class divided by the number of Ordinary Shares of the relevant Class outstanding as of the relevant Valuation Day. The Net Asset Value will be rounded to four (4) decimal places.

15.4 The Subscription Price and the Redemption Price of the different Classes may differ as a result of the differing fee structure and/or distribution policy applicable to each Class.

15.5 The total net assets of the Company will be equal to the difference between the gross assets and the liabilities of the Company based on consolidated accounts prepared in accordance with Luxembourg GAAP, provided that the equity or liability interests attributable to Shareholders derived from these financial statements will be adjusted to take into

account the fair (i.e. discounted) value of deferred tax liabilities (calculated on an undiscounted basis) as determined by the General Partner in accordance with its internal rules.

15.6 The valuation of the Net Asset Value of the different Classes of Shares shall be made in the manner described in the Investment Memorandum.

**Art. 16. Suspension of the net asset value.**

16.1 The General Partner may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value per Share of any particular Sub-Fund and the issue and redemption of its Ordinary Shares from its Shareholders as well as the conversion from and to Ordinary Shares of each Class:

(i) During any period when any of the principal stock exchanges, regulated market on which a substantial plan of the Company's investments attributable to such Sub-Fund is quoted, or when one or more foreign exchange markets in the currency in which a substantial portion of the assets of the Sub-Fund is denominated, are closed otherwise than for ordinary holidays or during which dealings are substantially restricted or suspended; or

(ii) When political, economic, military, monetary or other emergency events beyond the control, liability and influence of the Company make the disposal of the assets of any Sub-Fund impossible under normal conditions or such disposal would be detrimental to the interests of the shareholders; or

(iii) During any breakdown in the means of communication network normally employed in determining the price or value of any of the relevant Sub-Fund's investments or the current price or value on any market or stock exchange in respect of the assets attributable to such Sub-Fund; or

(iv) During any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Ordinary Shares of such Sub-Fund or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Ordinary Shares cannot, in the opinion of the General Partner, be effected at normal rates of exchange; or

(v) During any period when for any other reason the prices of any investments owned by the Company cannot promptly or accurately be ascertained; or

(vi) During any period when the General Partner so decides, provided all Shareholders are treated on an equal footing and all relevant laws and regulations are applied (1) as soon as an extraordinary general meeting of Shareholders of the Company or a Sub-Fund has been convened for the purpose of deciding on the liquidation or dissolution of the Company or a Sub-Fund and (2) when the General Partner is empowered to decide on this matter, upon its decision to liquidate or dissolve a Sub-Fund; or

(vii) Whenever exchanging or capital movements' restrictions prevent the execution of transactions on behalf of the Company; or

(viii) When exceptional circumstances might adversely affect Shareholders' interests or in the case that significant requests for subscription, redemption or conversion are received, the General Partner reserves the right to set the value of Ordinary Shares in one or more Sub-Funds only after having sold the necessary securities, as soon as possible on behalf of the Sub-Fund(s) concerned. In this case, subscriptions, redemptions and conversions that are simultaneously in the process of execution will be treated on the basis of a single Net Asset Value in order to ensure that all Shareholders having presented requests for subscription, redemption or conversion are treated equally.

16.2 Shareholders requesting subscription, redemption or conversion of their Ordinary Shares shall be notified by the Company on receipt of their request for subscription, redemption or conversion.

16.3 Suspended subscriptions, redemptions and conversions will be taken into account on the first Valuation Day after the suspension ends.

16.4 Such suspension as to any Class of Ordinary Shares shall have no effect on the calculation of the Net Asset Value per Ordinary Share, the issue, redemption and conversion of Ordinary Shares of any other Class or of any other relevant Sub-Fund(s).

**Title III. Administration.**

**Art. 17. Management.**

17.1 The Company shall be managed by HedgePeak Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, in its capacity as general partner and unique holder of the Management Share of the Company.

17.2 The General Partner is managed by a board of no less than three (3) Managers, whose names appear in the Investment Memorandum (it being understood that the number of Managers and their names as indicated in the Investment Memorandum may vary in accordance with the provisions of the 1915 Law and the conditions set forth in the Investment Memorandum and the articles of incorporation of the General Partner).

17.3 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as General Partner of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that an administrator, who needs not be a shareholder, is appointed to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) calendar days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements

for the amendment of the Articles, a successor manager (general partner). Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

17.4 Any such appointment of a successor manager (general partner) shall not be subject to the approval of the General Partner.

**Art. 18. Powers of the general partner.**

18.1 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the object of the Company. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the General Partner.

18.2 The General Partner has responsibility for managing the Company in accordance with the Investment Memorandum and the Articles, Luxembourg law and other relevant legal requirements. The General Partner is responsible for implementing the investment policy of the Company subject to the risk diversification rules and investment restrictions set out in the Investment Memorandum. The General Partner is also responsible for selecting the Custodian, the Administrative Agent, the paying agent, the Registrar and Transfer Agent and other such agents as are appropriate.

18.3 The General Partner shall have namely the specific powers provided for in the articles of incorporation of the General Partner.

**Art. 19. Removal of the general partner.**

19.1 The General Partner may not be removed by the Company and replaced by another general partner except for (i) a material and serious breach of the Articles, display of gross negligence, fraud or other serious wilful misconduct, or (ii) for any illegal acts of the General Partner to the extent that such illegal acts may be considered by the general meeting of Shareholders as impacting its ability or “honorabilité” or appropriateness to perform its functions.

19.2 The removal, as mentioned above, which shall be effective immediately, requires a decision of the general meeting of Shareholders with an eighty percent (80%) majority of the votes cast at such meeting. Such general meeting of the Shareholders may be held at any time and called by the General Partner upon the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the capital of the Company. Decisions shall be validly passed without the concurrence of the General Partner.

19.3 In case of removal, the General Partner shall procure that the Management Share held by it at the time it is removed from office is forthwith transferred to any successor general partner that shall be appointed for the management of the Company and shall sign all acts, contracts and deeds and in general do all things that may be necessary to implement such transfer.

19.4 Upon a decision of the general meeting of Shareholders to remove the General Partner, the Company shall have the right to re-purchase the Management Share at a price equal to the Subscription Price paid upon subscription of such Management Share or to transfer such right to re-purchase (at the same purchase price) to the replacement general partner, and the Management Share shall be transferred to the Company or to the replacement general partner, as the case may be, and such transfer shall be registered in the Register with effect as of the date on which the Company is notified such purchase.

19.5 In case of removal, the Company shall issue no break-up fee to the General Partner and the latter shall not be entitled to any transaction payment in respect of which it has acted fraudulently.

**Art. 20. Signatory authority.**

20.1 Toward third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the General Partner represented by its legal representatives or any other person to whom such power has been delegated by the General Partner.

20.2 No Ordinary Shareholder shall represent the Company.

**Art. 21. Conflict of interests.** The General Partner shall identify areas where the interests of Shareholders may conflict with those of other parties such as one or more of the Managers or officers of the General Partner, the advisors, the service providers, in particular related parties, or other investors. It shall define rules and procedures for such cases to avoid, manage or disclose such conflicts of interest and to assure that the interests of Shareholders are protected and all Shareholders are treated equally.

**Title IV. Shareholders.**

**Art. 22. General meeting of shareholders.**

22.1 Powers of the General Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. The general meeting of the Shareholders shall deliberate only on the matters which are not reserved to the General Partner by the Articles or by the law. In accordance with article 111 of the 1915 Law, no decision of the general meeting of Shareholders will be validly taken without the prior approval of the General Partner.

22.2 Annual General Meeting. The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company in Luxembourg on the last Business Day of May of each year at 2:00 p.m. (Luxembourg time).

22.3 Other General Meeting. The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing ten percent (10%) of the Company's share capital so require. Such other general meetings will be held at such places and times as may be specified in the respective notices convening the meeting.

22.4 Convening notice. Notices of a general meeting and other notices will be given in accordance with Luxembourg law. Notices will specify the place and time of the meetings, the conditions of admission, the agenda, the quorum and the voting requirements will be given at least eight (8) calendar days prior to the meetings. If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

22.5 Presence, Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders. A Shareholder may act at any general meeting of the Shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

22.6 Vote. Each Share entitles the holder thereof to one vote. Unless otherwise provided by law or by the Articles, all resolutions of the annual or ordinary general meeting of the Shareholders shall be taken by simple majority of votes of the Shareholders present or represented, regardless of the proportion of the capital represented but it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the General Partner.

22.7 Proceedings. The general meeting of the Shareholders shall be chaired by the General Partner or by a person designated by the General Partner. The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of the Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present. They together form the office of the general meeting of the Shareholders.

22.8 Minutes. The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer. Copies or excerpts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the General Partner.

22.9 Written Resolutions. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the general meeting of the Shareholders may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each Shareholder. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 23. General meetings of shareholders in a sub-fund or in a class of shares.**

23.1 The Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Sub-Fund may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Sub-Funds.

23.2 The Shareholders of any Class in respect of any Class may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Class.

23.3 Article 22 applies to such meetings unless the context requires otherwise.

**Title V. Final provisions.**

**Art. 24. Financial year.** The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2011.

**Art. 25. Auditor.**

25.1 The accounting data set out in the annual report of the Company shall be examined by one (1) authorised independent auditor appointed by the general meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

25.2 The authorised independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law.

**Art. 26. Dissolution and Liquidation.**

26.1 The dissolution of the Company will be decided in compliance with the 2007 Law and the 1915 Law.

26.2 At the proposal of the General Partner and unless otherwise provided by law and the Articles, the Company may be dissolved prior to the end of its term by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required to amend the Articles, and subject to the approval of the General Partner.

26.3 In particular, the General Partner shall submit to the general meeting of the Shareholders the dissolution of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.

26.4 Whenever the share capital falls below two-thirds (2/3) of the subscribed capital increased by the share premium, if any, indicated in article 5 of the Articles, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting of Shareholders by the General Partner. The general meeting of Shareholders, for which no quorum shall be required, shall decide by a simple majority of the validly cast votes, which for the avoidance of doubt shall not include abstention, nil vote and blank ballot paper.

26.5 The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting of Shareholders whenever the subscribed capital increased by the share premium, if any, falls below one-fourth (1/4) of the subscribed capital increased by the share premium, if any, set by article 5 of the Articles; in such an event, the general meeting of

Shareholders shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth (1/4) of the shares represented and validly cast at the meeting.

26.6 The meeting must be convened so that it is held within a period of forty (40) calendar days from ascertainment that the subscribed capital increased by the share premium, if any, have fallen below two-thirds (2/3) or one-fourth (1/4) of the legal minimum, as the case may be, or they have fallen below the amount as indicated in the 2007 Law.

26.7 Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.

26.8 Upon the termination of the Company, the assets of the Company will be liquidated in an orderly manner and all investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed to the Shareholders in proportion to their holding of Shares.

#### **Art. 27. Dissolution of sub-funds.**

27.1 In the event that, for any reason whatsoever the value of the net assets in any Sub-Fund or the value of the net assets of any Class of Shares within a Sub-Fund has decreased below such an amount considered by the General Partner as the minimum level under which the Class and/or the Sub-Fund may no longer operate in an economic efficient way, or in the event that a significant change in the economic or political situation impacting such Class and/or Sub-Fund should have negative consequences on the investment of such Class and/or Sub-Fund, the General Partner may decide to compulsorily redeem all the shares of the relevant Class or Classes issued in such Sub-Fund. Such redemption will be made at the Net Asset Value applicable on the day on which all assets attributable to such Sub-Fund have been realised. The decision of the General Partner will be published (either in newspapers to be determined by the General Partner or by way of a notice sent to the shareholders at their addresses indicated in the Register) prior to the effective date of the compulsory redemption and the publication will indicate the reasons for, and the procedures of the compulsory redemption operations.

27.2 Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by the preceding paragraph, the Shareholders of any one or all Classes of Shares issued in any Sub-Fund may at a general meeting of such Shareholders, upon proposal from the General Partner, redeem all the Shares of the relevant Class or classes and refund to the Shareholders the Net Asset Value of their Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Day at which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders which shall decide by resolution taken by simple majority of the validly cast votes.

27.3 Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the Custodian for a period of six (6) months thereafter; after such period, the assets will be deposited with the "Caisse de Consignations" on behalf of the persons entitled thereto.

27.4 All redeemed Shares shall be cancelled.

27.5 The liquidation procedure will be verified by the Auditor of the Company as part of its audit of the annual report. The annual report must refer to the liquidation decision and describe the progress of the liquidation.

#### **Art. 28. The custodian.**

28.1 To the extent required by the 2007 Law, the Company shall enter into a custodian agreement with a banking or savings institution as defined by the Luxembourg law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended from time to time.

28.2 The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.

28.3 If the Custodian desires to retire, the General Partner shall use its best endeavours to find a successor custodian and will appoint it in replacement of the retiring Custodian. The General Partner may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

**Art. 29. Statement.** Words importing a masculine gender also include the feminine gender and words importing persons or shareholders also include corporations, partnerships associations and any other organised group of persons whether incorporated or not.

**Art. 30. Severability.** The invalidity, illegality or unenforceability of any provisions of the Articles shall not affect the validity of these Articles. However, the invalid, illegal or unenforceable provision(s) will be replaced by valid, legal and enforceable similar provision(s) which best reflect the Shareholders' intention.

**Art. 31. Applicable laws.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2007 Law.

#### **Art. 32. Amendments to the articles of incorporation.**

32.1 The Articles may only be amended by a general meeting of shareholders if the quorum and majority requirements provided by the 1915 Law are met. For the avoidance of doubt, such quorum and majority requirements shall be as follows: fifty percent (50%) of the shares issued must be present or represented at the general meeting and a super-majority of two thirds (2/3) of the votes cast is required to adopt a resolution with the consent of the General Partner.

In the event that the quorum is not reached, the general meeting must be adjourned and re-convened. There is no quorum requirement for the second meeting but the majority requirement remains unchanged.

32.2 Each amendment to the Articles of the Company entailing a variation of rights of a Class must be approved, in addition, by an additional resolution of the holders of shares of the relevant Class(es) concerned, subject to the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

#### *Subscription and Payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

| Name of Subscriber                    | Number of subscribed shares |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| James SALZGEBER . . . . .             | 498 Ordinary Shares         |
| HedgePeal Management S.à r.l. . . . . | 1 Management Share          |
|                                       | <u>1 Ordinary Share</u>     |
| Total: . . . . .                      | 500 Shares                  |

Upon incorporation, the Shares were fully paid-up, so that the amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2011.

The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2012.

#### *Expenses*

The expenses, which shall be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately two thousand eight hundred fifteen Euro (EUR 2.815,-).

#### *First extraordinary general meeting of the shareholders*

The above named parties, representing the entire subscribed share capital of the Company and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, the Shareholders have resolved that:

- 1) The registered office of the Company shall be at 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- 2) The Company shall enter into a custodian and paying agent agreement with ABN AMRO Bank (Ireland) Limited, Luxembourg Branch, having its registered address at 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B147.813; and
- 3) The independent auditor of the Company shall be Pricewaterhousecoopers S.à r.l., having its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 65.477. The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the annual accounts as of December 31, 2011.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-sept février.

Par-devant le notaire soussigné, Maître Roger ARRENSDORFF, résidant à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

M. James Salzgeber, né le 19 août 1970 à Rarogne, Suisse, demeurant professionnellement au 46, Place du Midi, CH-1951, Sion, Suisse,

ici représenté par Cécile Rechstein, avocate, demeurant professionnellement au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 janvier 2011,

laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui,

Et

HedgePeak Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'“Associé Gérant Commandité”),

ici représentée par Cécile Rechstein, avocate, demeurant professionnellement au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 janvier 2011,

laquelle, paraphée “ne varietur” par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui,

Les parties susmentionnées désignées ci-après comme les “Actionnaires”.

Lesquels comparants, agissant en-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société en commandite par actions (S.C.A.) sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV), Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF), dont elles ont arrêté les statuts (les “Statuts”) comme suit:

## STATUTS

### **Titre préliminaire - Définitions**

“Action” ou “Actions”

Les Actions Ordinaires et les Actions de Commandité.

“Actionnaire”

Un détenteur d'une Action de la Société.

“Action de Commandité”

L'action de commandité qui a été souscrite par l'Associé Gérant Commandité lors de la constitution de la Société en sa qualité d'associé gérant commandité de la Société.

“Actions Ordinaires” Actions émises dans les différents Sous-Fonds et/ou les différentes Catégories conformément au Prospectus et aux Statuts, qui ont été souscrites par des Investisseurs Eligibles.

“Agent Administratif”

Tout agent administratif nommé de temps à autre par la Société.

“Agent de Transfert et de Registre”

Tout agent sélectionné de temps à autre par la Société pour exécuter tous les devoirs liés au registre et au transfert exigés par la loi luxembourgeoise.

“Annexe”

L'annexe correspondante du Prospectus indiquant les conditions générales d'un Sous-Fonds correspondant.

“Associé-Gérant Commandité”

HedgePeak Management S.à r.l., l'associé gérant commandité de la Société, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg agissant en tant que commandité et responsable pour la gestion de la Société.

“Autorité de Régulation”

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ou son successeur en charge de la surveillance des organismes de placements collectifs au Grand Duché de Luxembourg, l'autorité luxembourgeoise.

“Catégorie” ou “Catégories”

Une catégorie d'Actions Ordinaires émises par un des Sous-Fonds et toute autre catégorie d'Actions Ordinaires qui seront émises par un des Sous-Fonds.

“Commission de Gestion”

Une commission de gestion telle que décrite dans la section “Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Sous-Fonds individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Performance”

Une commission de performance telle que décrite dans la section “Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Sous-Fonds individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Placement”

Une commission de placement telle que décrite dans la section “Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Sous-Fonds individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Rachat”

Toute commission de rachat qui pourra correspondre aux Actions Ordinaires de la Catégorie correspondante étant racheter comme précisé pour chaque Sous-Fonds dans l'Annexe correspondante.

“Conseil d'Administration”

Le conseil d'administration de l'Associé-Gérant Commandité.



“Dépositaire”

Tout dépositaire nommé de temps à autre par la Société.

“Devise de Référence”

La devise dans laquelle chaque Sous-Fonds ou chaque Catégorie est libellée.

“Euro” ou “EUR”

La devise officielle de l’Union Européenne.

“Formulaire de Souscription”

Le formulaire devant être utilisé pour effectuer des opérations en lien avec les Actions Ordinaires.

“Gérant”

Tout gérant de l’Associé Gérant Commandité.

“Heure de Clôture”

L’heure limite, comme indiquée pour chaque Sous-Fonds dans l’Annexe correspondante, avant laquelle les formulaires de souscription ou de rachat ou de conversion d’Actions Ordinaires de toute Catégorie de tout Sous-Fonds doivent être reçus par l’Agent de Registre et de Transfert afin d’être traités lors du prochain Jour d’Evaluation.

“Investisseurs”

Détenteurs d’Actions Ordinaires émises par la Société.

“Investisseurs Avertis”

Investisseurs qui (i) déclarent par écrit qu’ils adhèrent à la qualité d’investisseur averti et (ii) soit investissent un minimum de 125.000, EUR dans la Société soit fournissent un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, par une autre société d’investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement un investissement dans un fonds d’investissement spécialisé.

“Investisseurs Eligibles”

Les Investisseurs Institutionnels, les Investisseurs Professionnels et/ou les Investisseurs Avertis au sens de l’article 2 de la Loi de 2007.

“Investisseurs Institutionnels”

Investisseurs ayant la qualité d’investisseurs intentionnels conformément aux directives ou recommandations émises par l’Autorité de Régulation de temps à autre.

“Investisseurs Professionnels”

Investisseurs ayant la qualité d’investisseurs professionnels aux termes de l’Annexe II de la Directive 2004/39/CE sur les services d’investissements et les marchés réglementés telle que modifiée de temps en temps.

“Jour d’Evaluation”

Tout Jour Ouvrable lors duquel la Valeur Nette d’Inventaire sera déterminée pour chaque Action pour chaque Catégorie dans chaque Sous-Fonds comme précisé dans l’Annexe correspondante du Prospectus.

“Jour de Rachat”

Le Jour Ouvrable tel que mentionné dans l’Annexe correspondante du Prospectus lors duquel les Actions Ordinaires du Sous-Fonds pertinent sont rachetables.

“Jour de Souscription”

Le Jour Ouvrable tel que précisé dans l’Annexe correspondante du Prospectus lors duquel des Actions Ordinaires du Sous-Fonds pertinent peuvent être souscrites.

“Jour Ouvrable”

Tout jour autre qu’un samedi, un dimanche, un vendredi saint ou un jour qui est considéré comme un jour férié selon les lois du Grand Duché de Luxembourg ou un jour de la semaine au cours duquel les banques sont obligées de fermer du fait de la loi ou d’autres dispositions gouvernementales au Grand Duché de Luxembourg.

“Loi de 1915”

La loi luxembourgeoise du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre.

“Loi de 2007”

La loi luxembourgeoise du 13 février 2007, sur les fonds d’investissement spécialisé telle que modifiée de temps à autre.

“Période d’Offre Initiale”

La période pendant laquelle des Actions Ordinaires d’un Sous-Fonds pertinent sont en premier lieu offerte pour souscription, i.e. une période commençant à la date spécifiée dans l’Annexe correspondante du Prospectus et se terminant à la date spécifiée dans l’Annexe correspondante du Prospectus à moins qu’elle ne soit étendue ou achevée par l’Associé Gérant Commandité.

“Personne US”

Tout résident ou toute personne ayant la nationalité des États Unis d'Amérique ou de l'un de ses territoires ou de l'une de ses possessions ou régions sous sa juridiction, ou toute autre société, association ou entité constituée et régie selon les lois des États Unis d'Amérique ou toute personne correspondant à la définition de "Personne US" selon ces lois.

"Prix de Rachat"

Le prix correspondant lors de chaque Jour de Rachat à la Valeur Nette d'Inventaire correspondante par Action Ordinaire de la Catégorie d'Actions concernée après ajustement de:

(i) Toute augmentation du fait des Commissions de Gestion et des Commissions de Performance (le cas échéant); et/ ou

(ii) Toutes Commissions de Rachat (le cas échéant).

"Prix de Souscription"

Le prix comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

"Prix d'Offre Initial"

Pour chaque Sous-Fonds, le premier prix de souscription des Actions Ordinaires d'un Sous-Fonds faite conformément aux conditions générales du Prospectus et de l'Annexe correspondante.

"Prospectus"

Le prospectus de la Société tel que modifié de temps en temps.

"Souscription"

Les Actions Ordinaires dans le Sous-Fonds correspondant qui peuvent être souscrites lors du Jour de Souscription.

"Sous-Fonds"

Tout sous-fonds de la Société constitué par l'Associé-Gérant Commandité en conformité avec le Prospectus et les Statuts.

"Statuts"

Les statuts de la Société.

"US Dollar" ou "USD"

La devise officielle des États-Unis d'Amérique.

"Valeur Nette d'Inventaire" ou "VNI"

La valeur nette d'inventaire de la Société, de chaque Catégorie, de chaque Action Ordinaire telle que déterminée par les dispositions fixées dans l'article "Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire" dans les Statuts.

## **Titre I<sup>er</sup> . - Caractéristiques principales de la société.**

### **Art. 1<sup>er</sup> . Nom & Forme.**

1.1 Il est établi, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront par la suite Actionnaires, une société luxembourgeoise sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.), société d'investissement à capital variable (SICAV), organisée en tant que Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF) sous le nom "HedgePeak SICAV-SIF, SCA" (la "Société").

1.2 La Société sera régie conformément à la Loi de 2007 et la Loi de 1915.

### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Des succursales, filiales ou autres bureaux pourront être établis soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger par décision de l'Associé Gérant Commandité.

2.2 L'Associé Gérant Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la commune du siège social.

2.3 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Dans le cas où l'Associé Gérant Commandité considère que des événements d'ordre politique, économique ou social surviendraient ou seraient imminents ou interférerait avec la communication de ce siège avec l'étranger et pourraient compromettre l'activité normale au siège social de la Société, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, demeurera une société régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg, en particulier la Loi de 2007. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par l'Associé Gérant Commandité.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts. Cependant, l'Associé

Gérant Commandité pourra constituer des Sous-Fonds pour une période déterminée ou indéterminée, comme précisé pour chaque Sous-Fonds dans le Prospectus émis par la Société, tel que modifié de temps à autre.

#### **Art. 4. Objet.**

4.1 L'objectif de la Société est d'investir les fonds réunis auprès de ses Investisseurs dans un portefeuille d'avoirs, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs, au sens le plus large dans le cadre de la Loi de 2007, tout en réduisant le risque d'investissement grâce à la diversification.

4.2 La Société est un fonds à compartiments multiples et en tant que telle fournit aux Investisseurs le choix d'investir dans une gamme de plusieurs Sous-Fonds distincts, chacun étant lié à un portefeuille d'avoirs séparé autorisé par la Loi de 2007 avec des objectifs d'investissement spécifique tels que décrit dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

4.3 Un portefeuille d'avoirs distinct est maintenu pour chaque Sous-Fonds et est investi en conformité avec les objectifs d'investissement et la politique applicable à ce Sous-Fonds tels que décrit dans l'Annexe correspondante. La Société est une entité juridique unique. Cependant, les droits des Actionnaires et des créanciers correspondant à un Sous-Fonds ou provenant de la création, d'opération et de la liquidation d'un Sous-Fonds sont limités aux avoirs de ce Sous-Fonds.

4.4 La Société pourra prendre toutes les mesures et entreprendre toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social dans un sens large, en restant toutefois dans les limites prévues par la Loi de 2007.

### **Titre II. - Capital et Actions.**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital initial de la Société est de cinquante mille Euros (50.000,- EUR), représenté par (i) une (1) "Action de Commandité" – action souscrite par l'associé gérant commandité (le détenteur de cette Action de Commandité doit être défini ci-après comme l'"Associé Commandité" ou l'"Associé Gérant Commandité"), sans valeur nominale, et (ii) quatre cent quatre vingt dix neuf (499) "Actions Ordinaires" - actions souscrites par les "Actionnaires Commanditaires" de la Société, sans valeur nominale (ensemble avec l'Action de Commandité, les "Actions"). Chaque Action a été entièrement libérée lors de la Constitution.

5.2 Le capital de la Société sera représenté par des Actions sans valeur nominale et devra atteindre le niveau prévu par la Loi de 2007 dans les douze (12) mois à compter de la date à laquelle la Société a été enregistrée en tant que fonds d'investissement spécialisé et ne pourra être inférieur au niveau prévu par la Loi de 2007. Le capital de la Société devra être à tout moment égal à sa Valeur Nette d'Inventaire, établie conformément à l'article 15 des Statuts. Comme la Société est un organisme de placement collectif à capital variable, le capital social de la Société pourra varier, sans aucune modification des Statuts (à la suite d'émission de nouvelles Actions ou de rachat de ses Actions par la Société).

5.3 Aux fins de déterminer le capital social de la Société, les actifs nets attribuables à chaque catégorie d'Actions ou/ et à chaque Sous-Fonds seront, s'ils ne sont pas exprimés en Euro, convertis en Euro.

5.4 Les Actions à émettre conformément à l'article 6 des présents Statuts pourront être émises, au choix de l'Associé Gérant Commandité, au titre de différentes Catégories comprenant les avoirs de la Société.

5.5 Le produit de toute émission d'Actions relevant d'une Catégorie déterminée sera investi dans un portefeuille d'avoirs dans le Sous-Fonds correspondant à cette Catégorie d'Actions, selon la politique d'investissement déterminée par l'Associé Gérant Commandité pour ce Sous-Fonds, dans le but d'assurer une répartition des risques et prenant en considération les restrictions d'investissement déterminées par l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 6. Catégories d'actions.**

6.1 Les Actions Ordinaires peuvent être souscrites par des Investisseurs Éligibles, Associés ou non de la Société. Les Actions Ordinaires peuvent être, comme peut le décider l'Associé Gérant Commandité, d'une ou de plusieurs différentes Catégories, les caractéristiques et les conditions de celles-ci sont établies par l'Associé Gérant Commandité et divulguées dans le Prospectus.

6.2 L'Associé Gérant Commandité est autorisé à émettre, conformément à l'article 9 des Statuts, un nombre illimité d'Actions Ordinaires entièrement libérées sans réserver aux Associés existants un droit préférentiel de souscription des Actions Ordinaires à émettre. Les Actions Ordinaires à émettre conformément à l'article 9 des présents Statuts peuvent, ainsi que l'Associé Gérant Commandité déterminera, être de Catégories différentes. Le produit de l'émission de chaque Catégorie sera investi selon la politique de placement déterminé par l'Associé Gérant Commandité dans l'Annexe du Prospectus pour le Sous-Fonds concerné établi à l'égard de la Catégorie ou des Catégories d'Actions, sous réserve des restrictions d'investissement prévues par la loi ou par tout règlement applicable.

6.3 Chaque Catégorie d'Actions peut différer des autres Catégories, entre autre, à l'égard de sa structure de prix, de l'investissement initial requis ou de la devise dans laquelle la Valeur Net d'Inventaire est exprimée ou toute autre caractéristique.

6.4 Ces nouvelles Catégories d'Actions peuvent être émises selon des conditions générales qui diffèrent de celles des Catégories d'Actions existantes, y compris, sans s'y limiter, le montant de la Commission de Gestion attribuable à ces Actions Ordinaires, et autres droits relatifs à la liquidité des Actions Ordinaires. Dans un tel cas, le Prospectus sera mis à jour en conséquence.

6.5 Les Actionnaires de la même Catégorie seront traités équitablement au prorata du nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent.

6.6 Des Actions peuvent être émises comme actions de distribution ou d'accumulation suite à la décision de l'Associé Gérant Commandité. Les Actions de distribution donneront droit, chaque année, au versement d'un dividende (tous les dividendes sont distribués à la suite d'une décision des Actionnaires de la Société ou du Sous-Fonds pertinent). Les Actions d'accumulation ne donneront pas droit aux paiements de dividendes.

#### **Art. 7. Responsabilité des actionnaires.**

7.1 L'Associé Gérant Commandité est conjointement et solidairement responsable pour toutes les dettes qui ne pourront pas être recouvertes sur les actifs de la Société.

7.2 Les Actionnaires Ordinaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque capacité que ce soit, si ce n'est en exerçant leurs droits d'Actionnaires lors des assemblées générales, et ne seront engagés que dans la limite de leurs investissements, apports et engagements envers un ou plusieurs Sous-Fonds de la Société.

#### **Art. 8. Actions.**

8.1 La Société émettra seulement des Actions nominatives.

8.2 Chaque Action (Actions de Commandité et Actions de Commanditaire) représente un droit de vote lors de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société ou lors d'une assemblée d'une Catégorie d'Actions. Toute décision d'une assemblée générale des Actionnaires créant des droits ou des obligations de la Société envers un tiers doit être approuvée par l'Associé Gérant Commandité. Toute décision d'une assemblée générale des Actionnaires ayant pour effet de modifier les Statuts doit être passée avec un quorum de cinquante pourcent (50%) du capital social, l'accord de la majorité d'au moins deux tiers (2/3) des suffrages exprimés et le consentement de l'Associé Gérant Commandité. Toute modification des Statuts entraînant une modification des droits d'un Sous-Fonds/d'une Catégorie d'Actions doit être approuvée par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société (respectant les conditions de quorum et de majorité indiquées ci-dessus) et d'une (d') assemblée(s) distincte(s) des détenteurs d'Actions de Commanditaire du (des) Sous-Fonds concerné(s) ou de la (des) Catégorie(s) d'Actions concernée(s) (respectant les conditions de quorum et de majorité indiquées ci-dessus).

8.3 Toutes les Actions nominatives émises par la Société seront inscrites dans le registre des Actionnaires (le "Registre") qui sera conservé par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignée(s) à cet effet par l'Associé Gérant Commandité, et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire des Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu comme indiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives détenues par lui et le montant payé pour chaque Action.

8.4 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le Registre établit son droit de propriété sur les Actions nominatives. L'Actionnaire recevra une confirmation écrite de son actionnariat sur demande. La Société n'émettra pas normalement de certificat pour une telle inscription.

8.5 La Société considérera la personne dont le nom figure dans le Registre comme le seul propriétaire des Actions. Envers la Société, les Actions sont indivisibles, puisque seulement un propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires doivent nommer une personne unique en tant que leur représentant envers la Société.

8.6 Conformément aux dispositions de l'article 13 ci-dessous, tout transfert d'Actions nominatives sera inscrit dans le Registre.

8.7 Les Actionnaires autorisés à recevoir des Actions nominatives fourniront à la Société une adresse à laquelle tous les avis et annonces pourront être envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le Registre. Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse à la Société, la Société peut autoriser que mention en soit faite au Registre et l'adresse de l'Actionnaire sera présumée être au siège social de la Société, ou à toute autre adresse pouvant être inscrite dans le Registre des Actionnaires de la Société de temps à autre, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit valablement communiquée à la Société par l'Actionnaire concerné. Un Actionnaire peut, à tout moment, faire modifier l'adresse inscrite au Registre au moyen d'une déclaration écrite envoyée au siège social de la Société, ou à toute autre adresse fixée en temps opportun par la Société.

8.8 Les distributions éventuelles relatives aux Actions nominatives seront payées et envoyées aux Actionnaires à leur adresse respective inscrite dans le Registre.

#### **Art. 9. Emission d'actions.**

9.1 L'Associé Gérant Commandité est autorisé à émettre à tout moment et sans limitation un nombre illimité d'Actions Ordinaires nouvelles entièrement libérées ou non de Catégories différentes, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription aux Actions Ordinaires à émettre.

9.2 Le produit net des Souscriptions est investi comme indiqué pour chaque Sous-Fonds dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

9.3 L'Associé Gérant Commandité doit conserver pour chaque Sous-Fonds un portefeuille d'avoirs distinct. Entre les Actionnaires, chaque portefeuille d'avoirs sera investi au bénéfice exclusif du Sous-Fonds concerné.

9.4 Les Actions Ordinaires sont exclusivement réservées aux Investisseurs Eligibles. Cette restriction ne concerne pas l'Associé Gérant Commandité qui peut posséder l'Action de Commandité et des Actions de Commanditaire sans tomber

dans l'une de ces catégories. L'Action de Commandité a été émise lors de la constitution de la Société. Aucune autre Action de Commandité ne sera émise.

9.5 Les Actions Ordinaires peuvent être émises dans une ou plusieurs Catégorie dans chaque Sous-Fonds par l'Associé Gérant Commandité; chaque Catégorie ayant des caractéristiques différentes ou étant offerte à différents types d'Investisseurs, comme décrit plus en détail dans l'Annexe correspondante du Prospectus pour chaque Sous-Fonds individuellement.

9.6 Des fractions d'Actions Ordinaires peuvent être émises jusqu'à quatre (4) décimaux. Ces fractions d'Actions Ordinaires auront le droit de participer au résultat net et au boni de liquidation sur une base proratisée. Ces fractions seront soumises et supporteront la fraction correspondante de responsabilité (que cela soit par rapport à la valeur nominale ou la valeur ou pair, les primes, les contributions, les appels de fonds ou autrement), les limitations, les droits de préférences, les privilèges, les réserves, les restrictions, les droit et les autres attributs d'une Action Ordinaire pleine et entière de cette Catégorie. Tous fonds provenant de la souscription reçus représentant une fraction inférieure à 1/10000 d'une Action Ordinaire pleine et entière sera conservée pour le bénéfice la Catégorie concernée.

9.7 La Société est à une structure à compartiments multiples et l'Associé Gérant Commandité peut établir un portefeuille d'avoirs constituant un Sous-Fonds au sens de l'article 71 de la Loi de 2007 pour toutes les Catégories d'Actions Ordinaires ou pour deux (2) Catégories ou plus d'Actions Ordinaires de la façon décrite ci-dessous. La Société constitue une seule entité juridique. Cependant, par dérogations aux dispositions de l'article 2093 du Code Civil luxembourgeois, chaque portefeuille d'avoirs pourra être investi au bénéfice exclusif des Actionnaires concernés de ce Sous-Fonds et chaque Sous-Fonds sera seulement responsable des dettes qui sont attribuables à ce Sous-Fonds. Tous les droits des Investisseurs et des créanciers en lien avec le Sous-Fonds sont par conséquent limités aux avoirs du Sous-Fonds. Chaque Sous-Fonds sera considéré comme une entité distincte pour les Investisseurs et les créanciers du Sous-Fonds concernés.

9.8 L'Associé Gérant Commandité pourra constituer chaque Sous-Fonds pour une durée indéterminée ou déterminée. Dans ce dernier cas, l'Associé Gérant Commandité pourra, à l'expiration du temps de la période initiale, proroger la durée du Sous-Fonds concerné une ou plusieurs fois. Les détails par rapport aux différentes Catégories d'Actions Ordinaires ainsi que les droits qui y sont attachées sont fixés pour chaque Sous-Fonds dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

9.9 Au sein de chaque Sous-Fonds, des Catégories d'Actions Ordinaires peuvent être définies et émises de temps à autre par l'Associé Gérant Commandité et pourront notamment (cette liste n'étant pas limitative) correspondre à:

- (i) Une politique spécifique de distribution, en vue d'autoriser des distributions ou non; et/ou
- (ii) Une structure spécifique quant aux frais en matières de vente et de rachat; et/ou
- (iii) Une structure spécifique en matières de frais de gestion ou de conseils; et/ou
- (iv) Une structure spécifique de répartition de frais; et/ou
- (v) Une monnaie spécifique; et/ou
- (vi) L'utilisation de différentes techniques de couverture, en vue de protéger, dans la monnaie de référence du portefeuille concerné, les actifs et rendements d'actifs contre la dépréciation à long terme de la monnaie de référence de la Catégorie d'Actions Ordinaires concernée contre tous mouvements de longue durée de la cotation de leur devise; ou
- (vii) Toutes autres caractéristiques spécifiques applicables à une Catégorie.

9.10 Les Actions Ordinaires participeront équitablement avec toutes les actions existantes de la même Catégorie dans les avoirs et recettes du Sous-Fonds et auront les droits de rachat décrit dans ces Statuts et décrit plus en détail dans l'Annexe concernée.

9.11 Des Actions Ordinaires à émettre de la Société en lien avec un Sous-Fonds particulier, pourront être souscrite par des Investisseurs pendant une ou plusieurs périodes d'offre, comme décidé par l'Associé Gérant Commandité, précisé et spécifié pour chaque Sous-Fonds dans le Prospectus et son Annexe. Les Investisseurs désirants souscrire à des Actions Ordinaires doivent remplir un Formulaire de Souscription.

9.12 Chaque Sous-Fonds est décrit plus en détail dans l'Annexe concernée.

#### **Art. 10. Souscription et Paiement d'actions ordinaires.**

10.1 Dans chaque Sous-Fonds, des Actions Ordinaires de chaque Catégorie d'Actions disponible (sous réserve des dispositions spécifiques telles qu'indiquées dans l'Annexe correspondante) seront offerte à la souscription (i) durant une Période Initiale d'Offre pour cette Catégorie au Prix Initial d'Offre indiqué dans l'Annexe concernée ensemble avec toute Commission de Placement ou toutes autres commissions initiales comme indiqué dans l'Annexe concernée et (ii) après la Période Initiale d'Offre lors de chaque Jour de Souscription au Prix de Souscription calculé immédiatement au Jour d'Evaluation précédent, comme indiqué dans l'Annexe concernée, avec toute Commission de Placement ou toutes autres commissions initiales tel que cela peut être indiqué dans l'Annexe concernée. Dans ces circonstances, si des demandes de souscription sont reçues après la fermeture de la Période Initiale d'Offre mais avant le premier Jour d'Evaluation à l'égard d'une Catégorie, alors à la discrétion de l'Associé Gérant Commandité, des Actions Ordinaires pourront être émises au Prix de Souscription Initiale pour la Catégorie, ensemble avec toute Commission de Placement ou toutes autres commissions initiales comme indiqué dans l'Annexe concernée. Le Prix de Souscription sera indiqué dans la Devise de Référence comme mentionné dans le paragraphe suivant. Dans tous les cas, toutes les conditions pour des souscriptions ultérieures, le cas échéant, seront indiquées dans l'Annexe concernée. L'Associé Gérant Commandité est autorisé à

modifier, allonger ou réduire la Période Initiale d'Offre pour toute Catégorie d'Actions à son entière discrétion à tout moment. L'Associé Gérant Commandité se réserve le droit de rejeter toute demande de souscription pour des Actions Ordinaires à son entière discrétion, sans avoir besoin de donner de raison spécifique.

10.2 L'Associé Gérant Commandité est autorisé à émettre, sans limitation et à tout moment, un nombre illimité d'Actions Ordinaires pour tous les Sous-Fonds, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les Actions Ordinaires à émettre. Les montants de souscription initiaux et suivants dans un Sous-Fonds unique/une Catégorie unique/une Sous-Catégorie unique sont fixés dans l'Annexe du Sous-Fonds concernée. Les Souscriptions Initiales pour les Actions Ordinaires doivent être faites par les Investisseurs en envoyant à l'Agent de Transfert et de Registre un Formulaire de Souscription dûment rempli.

10.3 Les obligations des minimums de souscription applicable et des souscriptions additionnelles d'Actions Ordinaires pour chaque Catégorie seront précisées dans l'Annexe concernée.

10.4 Les demandes de souscriptions pour les Actions Ordinaires de toutes Catégories disponible pour cette Catégorie doivent être faites en utilisant les Formulaires de Souscription correspondant à cette Annexe qui doivent être reçus par l'Agent de Transfert et de Registre à la date et à l'heure indiqués par l'Associé Gérant Commandité et précisés dans l'Annexe correspondante ("Heure de Clôture") et pour la première souscription la copie de l'originale devra être envoyée par courrier avec la mention "jj/mm/aa; éviter les doublons".

10.5 L'argent de la souscription peut être payé par les souscripteurs pour les Actions Ordinaires de toute Catégorie dans la devise pertinente. L'Agent de Transfert et de Registre n'exécutera les demandes normalement que suite à la réception des fonds disponibles dans le temps imparti comme indiqué dans l'Annexe concerné. L'argent de la souscription pourra être remis par virement télégraphique au compte de souscription pertinent dans la devise de paiement correspondante tel qu'indiqué dans le Formulaire de Souscription. Toutes commissions de la banque ou autre frais supportés pour un tel paiement par virement télégraphique par un souscripteur seront supportés et payés par ce souscripteur.

10.6 L'Associé Gérant Commandité, à tout moment, et à son entière discrétion et pour une durée limitée ou illimitée, peut décider de cesser d'émettre de nouvelles Actions Ordinaires et d'accepter toutes nouvelles souscriptions ou conversion pour toutes Actions Ordinaires de toute Catégorie ou de tout Sous-Fonds pertinent afin, entre autre, de protéger les Actionnaires existants ou le Sous-Fonds lui-même ("Clôture Ferme"). Alternativement, l'Associé Gérant Commandité, à tout moment, et à son entière discrétion et pour une durée limitée ou illimitée, peut décider de cesser d'émettre de nouvelles Actions Ordinaires et d'accepter toutes nouvelles souscriptions ou conversion pour toutes Actions Ordinaires de toute Catégorie ou de tout Sous-Fonds de nouveaux Investisseurs seulement i.e. d'investisseurs qui n'ont pas investi dans le Sous-Fonds concerné afin entre autre de protéger les Actionnaires existants ou le Sous-Fonds lui-même ("Clôture Souple"). Ces mesures de Clôture Ferme et de Clôture Souple pourront être mises en place immédiatement par l'Associé Gérant Commandité à son entière discrétion. Les Actionnaires du Sous-Fonds ou de la Catégorie d'Actions Ordinaires soumis à une Clôture Ferme ou à une Clôture Souple seront informés par écrit, au plus tard, immédiatement après que cette Clôture Ferme ou cette Clôture Souple ait été mise en place. L'Associé Gérant Commandité n'aura pas à justifier les raisons de la mise en place de cette Clôture Ferme ou cette Clôture Souple. Un Sous-Fonds ou une Catégorie d'Actions Ordinaires partiellement ou totalement cloué peut être ré-ouverte à la souscription ou à la conversion lorsque les circonstances qui justifient la Clôture Ferme ou la Clôture Souple n'existent plus.

#### **Art. 11. Conversion d'actions.**

11.1 À moins qu'il n'en soit autrement déterminé dans l'Annexe, tout Actionnaire est autorisé à demander la conversion de tout ou partie de ses Actions Ordinaires d'une Catégorie à une autre, au sein d'un même Sous-Fonds ou d'un Sous-Fonds vers un autre, sous réserve des conditions générales et du paiement des charges et commissions, telles qu'éventuellement déterminées par l'Associé Gérant Commandité de temps à autre dans l'Annexe correspondante du Prospectus. Le prix de conversion des Actions Ordinaires d'une Catégorie à une autre sera calculé par référence à la Valeur Nette d'Inventaire respective des deux (2) Catégories d'Actions Ordinaires concernées, calculée au même Jour d'Évaluation ne tenant pas compte des commissions de conversion (le cas échéant).

11.2 Au cas où une demande de conversion aurait pour effet de réduire le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions Ordinaires détenues par tout Actionnaire dans une Catégorie d'Actions Ordinaires déterminée en dessous de l'investissement minimum, tel que déterminé dans l'Annexe pertinente, l'Associé Gérant Commandité pourra refuser, à sa discrétion, de convertir les Actions Ordinaires d'une Catégorie à une autre.

11.3 Les Actions Ordinaires converties en Actions Ordinaires d'une autre Catégorie ou d'un autre Sous-Fonds seront annulées au Jour d'Évaluation concerné.

11.4 Aucun commission de conversion ne proviendra de la conversion d'Actions Ordinaires d'une Catégorie à une autre ou d'un Sous-Fonds vers un autre.

#### **Art. 12. Rachat des actions.**

12.1 Des Actions Ordinaires de tout Sous-Fonds peuvent être rachetables ou non suivant les conditions générales prévues dans le Prospectus et l'Annexe concernée.

12.2 Concernant les Actions Ordinaires rachetables, tout Actionnaire a le droit lors de chaque Jour de Rachat d'obliger la Société à racheter les Actions Ordinaires à la Valeur Nette d'Inventaire correspondante de ces Actions Ordinaires au Jour de Rachat donné comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

12.3 Une demande de rachat ne sera seulement effectuée qu'après que l'identité de l'Actionnaire et/ou du bénéficiaire économique, le cas échéant, ait été établie à l'entière satisfaction de la Société. Le paiement sera fait à l'Actionnaire correspondant.

12.4 Les demandes de rachat doivent être reçues par la Société au minimum le nombre de Jour Ouvrable indiqué dans l'Annexe concernée avant le Jour d'Evaluation comme indiqué dans l'Annexe concernée. La demande de rachat peut être soit pour un nombre d'Actions Ordinaires ou pour un montant indiqué dans la devise correspondante de la Catégorie du Sous-Fonds.

12.5 Toutes les demandes de rachat seront traitées strictement dans l'ordre dans lequel elles sont reçues, et chaque rachat sera traité à la Valeur Nette d'Inventaire desdites Actions Ordinaires.

12.6 Ni la Société ni le Dépositaire ou l'Associé Gérant Commandité sont responsables des retards ou des frais engagés dans toute banque de réception ou de système de règlement.

12.7 La Société n'aura pas le droit de satisfaire le paiement du Prix de Rachat en nature par attribution à l'Actionnaire des investissements du portefeuille d'actifs de la Société égal à la valeur des Actions Ordinaires devant être rachetées.

12.8 Si à la suite d'une demande de rachat, le nombre ou le total de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaires détenues par un Actionnaire dans toute catégorie d'Actions Ordinaires du Sous-Fonds concerné tombe en dessous du minimum d'investissement figurant dans l'Annexe pertinente, l'Associé Gérant Commandité peut décider que cette demande soit traitée comme une demande de rachat de la totalité du solde de la tenue de cet Actionnaire des Actions Ordinaires du Sous-Fonds ou de la Société.

12.9 En outre, si, à l'égard de toute Jour d'Evaluation, les demandes de rachat en vertu du présent article et les demandes de conversion excèdent un certain seuil déterminé par l'Associé Gérant Commandité en ce qui concerne le nombre d'Actions Ordinaires émises dans une Catégorie spécifique, l'Associé Gérant Commandité peut décider que tout ou partie de ces demandes de rachat ou de conversion sera reporté pendant une période et d'une manière que l'Associé Gérant Commandité estime d'être dans le meilleur intérêt de la Société. Après cette période, à l'égard du prochain Jour d'Evaluation, ces demandes de rachat et de conversion seront traitées en priorité par rapport aux demandes ultérieures.

12.10 La Société peut racheter les Actions Ordinaires lorsque l'Associé Gérant Commandité estime que le rachat est dans le meilleur intérêt de la Société ou du Sous-Fonds.

12.11 Le rachat des Actions Ordinaires de toute Catégorie et/ou Sous-Catégorie de tout Sous-Fonds est suspendu lorsque le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire est suspendu.

**Art. 13. Transfert d'actions.** Un Actionnaire pourra demander le transfert d'une partie ou de la totalité de ses Actions Ordinaires à une autre personne. Le transfert ne pourra avoir lieu que si la Société considère que le transférant et l'acquéreur (qui doit être un Investisseur Eligible et non une Personne Non Autorisée) remplissent toutes les conditions applicables aux rachats et à la souscription des Actions.

**Art. 14. Restrictions à la propriété des actions.**

14.1 La Société peut restreindre ou empêcher la détention des Actions Ordinaires de la Société par toute personne, entreprise ou société:

- (i) Qui n'est pas un Investisseur Averti; ou
- (ii) Si, de l'avis de l'Associé Gérant Commandité, une telle détention peut être préjudiciable pour la Société; ou
- (iii) Si elle peut entraîner une violation légale ou réglementaire, qu'elle soit luxembourgeoise ou étrangère; ou
- (iv) S'il en résultait que la Société serait exposée à des inconvénients d'ordre fiscal ou à d'autres inconvénients financiers qu'elle n'aurait pas autrement encourus.

Une telle personne, firme ou société, à déterminer par l'Associé Gérant Commandité, sera désignée ci-après comme une "Personne Non Autorisée". Ces conditions ne sont pas applicables aux Gérants de l'Associé Gérant Commandité ou à l'Associé Gérant Commandité.

14.2 À de telles fins, l'Associé Gérant Commandité est autorisé à:

(i) Refuser l'émission de toute Action Ordinaire et l'inscription de tout transfert d'Action Ordinaire, lorsqu'il apparaît que cette émission ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété ou la détention de ces Actions Ordinaires à une Personne Non Autorisée; et / ou

(ii) À tout moment, demander à toute personne figurant au Registre, ou à toute autre personne cherchant à s'y faire inscrire, de lui fournir tout renseignement que l'Associé Gérant Commandité estime nécessaires, appuyés, si nécessaire, d'une déclaration sous serment, en vue de déterminer si ces Actions Ordinaires appartiennent ou vont appartenir économiquement à une Personne Non Autorisée; et / ou

(iii) Refuser d'accepter, lors de toute assemblée générale des Actionnaires de la Société, le vote de toute Personne Non Autorisée; et / ou

(iv) S'il apparaît à l'Associé Gérant Commandité qu'une Personne Non Autorisée, seule ou ensemble avec d'autres personnes, est le bénéficiaire économique d'Actions Ordinaires, lui enjoindre de vendre ses Actions et de prouver cette vente à la Société dans les trente (30) jours calendaires de cette injonction. Si l'Actionnaire en question manque à l'injonction de l'Associé Gérant Commandité, celui-ci pourra procéder ou faire procéder au rachat forcé de l'ensemble des

Actions Ordinaires détenues par l'Actionnaire en question le dernier ou le Jour de Rachat suivant (celui qui sera le plus bas); et ou

(v) De racheter obligatoirement les Actions Ordinaires détenues par une Personne Non Autorisée.

#### **Art. 15. Calcul de la valeur nette d'inventaire.**

15.1 La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie sera calculée par l'Agent Administratif sous la responsabilité ultime de l'Associé Gérant Commandité par rapport à chaque Jour d'Evaluation en conformité avec la loi luxembourgeoise.

15.2 La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Sous-Fonds sera fournie dans la Devise de Référence. La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Catégorie sera fournie dans la devise dans laquelle cette Catégorie est libellée.

15.3 La Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire est la Valeur Nette d'Inventaire qui peut être allouée correctement à la Catégorie correspondante divisée par le nombre d'Actions Ordinaires de la Catégorie correspondante existantes à la date du Jour d'Evaluation. La Valeur Nette d'Inventaire sera arrondie au quatrième (4) décimal.

15.4 Le Prix de Souscription et le Prix de Rachat des différentes Catégories pourront varier du fait des variations dans la structure de rémunération et/ou de la politique de distribution applicable à chaque Catégorie.

15.5 La valeur nette totale de la Société sera égale à la différence entre les actifs bruts et les engagements de la Société en fonction des comptes consolidés préparés en conformité avec le Luxembourg GAAP, sachant que les intérêts sur les fonds propres ou le passif attribuables aux Actionnaires provenant de ces relevés financiers seront ajustés pour prendre en compte la valeur juste (i.e. nette) des remises d'impôts (calculée sur une base brute) comme déterminé par l'Associé Gérant Commandité en conformité avec les règles internes.

15.6 Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des différentes Catégories d'Actions se fera de la manière décrite dans le Prospectus.

#### **Art. 16. Suspension de la valeur nette d'inventaire.**

16.1 L'Associé Gérant Commandité peut suspendre temporairement le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'un Sous-Fonds déterminé, ainsi que l'émission, la conversion et le rachat des Actions Ordinaires de toutes Catégories de ses Actionnaires, lors de la survenance de l'une des circonstances suivantes:

(i) Pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses ou autres marchés réglementés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société imputables à un tel Sous-Fonds ou la valeur d'un tel Sous-Fonds est cotée ou négociée, est fermé pour une autre raison que pour congé normal, ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

(ii) Lorsque des événements urgents de nature politique, économique, militaire, monétaire ou autre dépassent le contrôle, les engagements et l'influence de la Société et rendent la réalisation des actifs de tout Sous-Fonds impossible à des conditions normales, ou lorsque cette affectation serait contraire aux intérêts des actionnaires; ou

(iii) En cas de rupture des réseaux de communication normalement utilisés, en vue de déterminer le prix ou la valeur de tout investissement du Sous-Fonds concerné ou le prix actuel ou la valeur sur tout marché ou bourse en relation avec les actifs imputables à ce Sous-Fonds; ou

(iv) Lors de toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but d'opérer des paiements pour le rachat d'actions d'un Sous-Fonds ou pendant laquelle les transferts de fonds concernés dans la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou de paiements dus pour le rachat d'Actions ne peuvent, de l'avis de l'Associé Gérant Commandité, être effectués à des taux de change normaux; ou

(v) Durant toute période durant laquelle, pour toute autre raison, les prix de tout investissement de la Société ne peuvent être vérifiés rapidement et précisément; ou

(vi) Durant toute période durant laquelle l'Associé Gérant Commandité le décide ainsi, pour autant que tous les Actionnaires soient traités sur un pied d'égalité et toutes les législations et réglementations applicables respectées, dès que (1) une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société ou un Sous-Fonds a été convoquée, afin de décider la liquidation ou dissolution de la Société ou d'un Sous-Fonds ou dès que (2) l'Associé Gérant Commandité est habilité à prendre une décision en cette matière de liquider ou dissoudre le Sous-Fonds; ou

(vii) Chaque fois que des restrictions ou limitations aux mouvements d'échange ou de capitaux empêchent l'exécution d'opérations ou transactions au nom de la Société; ou

(viii) Lorsque des circonstances exceptionnelles peuvent porter atteinte aux intérêts des Actionnaires ou lorsque des demandes importantes en terme de souscription, rachat ou conversion sont reçues, l'Associé Gérant Commandité se réserve le droit d'affecter la valeur des Actions Ordinaires dans un ou plusieurs Sous-Fonds, et ce uniquement après avoir vendu les valeurs nécessaires et dès que possible au nom du / des Sous-Fonds concerné(s). Dans cette hypothèse, les souscriptions, rachats et conversions, qui sont en cours d'exécution simultanément dans les mêmes Catégories d'Actions ou de Sous-Fonds, seront traités sur la base d'une Valeur Nette d'Inventaire unique, afin de s'assurer que tous les Actionnaires ayant introduit une telle demande de souscription, rachat ou conversion seront traités sur un pied d'égalité.

16.2 Les Actionnaires demandant la souscription, le rachat ou la conversion de leurs Actions Ordinaires seront avertis par la Société, dès réception de leur demande de souscription, rachat ou conversion.



16.3 Les souscriptions, rachats et conversions suspendus seront pris en considération au premier Jour d'Évaluation suivant la fin de la suspension.

16.4 Cette suspension relative à toute Catégorie d'Actions Ordinaires n'aura aucun effet sur le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire, l'émission, le rachat et la conversion des Actions Ordinaires de toute autre Catégorie d'Actions ou de tout autre Sous-Fonds.

### **Titre III. Administration.**

#### **Art. 17. Gestion.**

17.1 La Société sera gérée par HedgePeak Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, en sa capacité d'associé gérant commandité et unique détenteur d'Action de Commandité de la Société.

17.2 L'Associé Gérant Commandité est dirigé par un conseil d'au moins trois (3) Gérants, dont les noms sont mentionnés dans le Prospectus (étant entendu que le nombre de Gérants et leurs noms comme indiqués dans le Prospectus pourront être modifiés en conformité avec les dispositions de la Loi de 1915 et les conditions énoncées dans le Prospectus et les statuts de l'Associé Gérant Commandité).

17.3 En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant l'Associé Gérant Commandité d'agir comme Associé Gérant Commandité de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute ou liquidée; pourvu que l'assemblée générale des Actionnaires désigne un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire pour effectuer les actes urgents ou simplement administratifs, jusqu'à ce qu'une assemblée générale des Actionnaires soit convoquée, que cet administrateur devra convoquer dans les quinze (15) jours calendaires de sa désignation. Au cours de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront désigner, en accord avec le quorum et la majorité requise pour la modification des Statuts, un nouvel associé commandité. A défaut de cette nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

17.4 La nomination d'un associé gérant commandité remplaçant ne sera pas soumise à l'approbation de l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 18. Pouvoirs de l'associé gérant commandité.**

18.1 L'Associé Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer et gérer la Société dans les limites de l'objet social de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires appartiennent à l'Associé Gérant Commandité.

18.2 L'Associé Gérant Commandité à la responsabilité d'administrer la Société en conformité avec le Prospectus et les Statuts, la loi luxembourgeoise et toutes autres prescriptions légales. L'Associé Gérant Commandité est responsable pour la mise en œuvre de la politique d'investissement de la Société en conformité avec le principe de la répartition des risques et aux restrictions d'investissement prévues dans le Prospectus. L'Associé Gérant Commandité est aussi responsable du choix du Dépositaire, de l'Agent Administratif, de l'agent payeur, de l'Agent de Transfert et de Registre et tout autre agent si nécessaires.

18.3 L'Associé Gérant Commandité aura notamment les pouvoirs spécifiques prévus par les statuts de l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 19. Révocation de l'associé gérant commandité.**

19.1 L'Associé Gérant Commandité ne pourra être révoqué par la Société et remplacé par un autre associé gérant commandité sauf pour (i) violation patente et sérieuse des Statuts, faute lourde ou mauvaise gestion caractérisée, fraude ou toutes autres mauvaises conduites volontaires et sérieuses, ou (ii) pour tout acte illégal de l'Associé Gérant Commandité dans la mesure ou ces actes illégaux pourraient être considérés par l'assemblée générale des Actionnaires comme ayant une incidence sur ses compétences ou son honorabilité ou sa pertinence à exercer ses fonctions.

19.2 La révocation, comme indiquée ci-dessus, qui prendra effet immédiatement, requiert une décision de l'assemblée générale des Actionnaires à la majorité des quatre-vingt pourcent (80%) des suffrages exprimés lors de cette réunion. Cette assemblée générale des Actionnaires pourra être tenue à tout moment et convoquée par l'Associé Gérant Commandité à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital de la Société. Les décisions seront valablement prises sans l'assentiment de l'Associé Gérant Commandité.

19.3 En cas de révocation, l'Associé Gérant Commandité doit s'assurer que l'Action de Commandité qu'il détient au moment de sa révocation est remise immédiatement à l'associé gérant commandité qui lui succède dans le cadre de ses fonctions concernant l'administration de la Société et doit signer tous actes, contrats et en général faire tout ce qui est nécessaire pour mettre en œuvre ce transfert.

19.4 Suite à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires de révoquer l'Associé Gérant Commandité, la Société aura le droit de racheter l'Action de Commandité à un prix équivalent au Prix de Souscription payé lors de la souscription de cette Action de Commandité ou de transférer ce droit de rachat (au même prix d'achat) au successeur de l'associé gérant commandité, et l'Action de Commandité doit être transférée à la Société ou à l'associé gérant commandité lui succédant, le cas échéant, et ce transfert sera enregistré dans le Registre de la Société avec effet à la date à laquelle la Société est notifiée de ce rachat.

19.5 En cas de révocation, la Société ne paiera aucune indemnité à l'Associé Gérant Commandité et ce dernier n'aura droit à aucun paiement pour les transactions lors desquelles il a agi frauduleusement.

**Art. 20. Représentation de la société.**

20.1 Envers les tiers, la Société sera engagée par la signature unique de l'Associé Gérant Commandité représenté par ses représentants légaux ou toute autre personne à qui ce pouvoir a été délégué par l'Associé Gérant Commandité.

20.2 Aucun Actionnaire Commanditaire ne devra représenter la Société.

**Art. 21. Conflit d'intérêt.** L'Associé Gérant Commandité devra identifier les domaines où l'intérêt des Actionnaires pourra entrer en conflit avec celui d'autres parties comme les Gérants ou les agents de l'Associé Gérant Commandité, les conseillers, les prestataires, en particulier, les parties liées, ou les autres Investisseurs. Il doit définir les règles et les procédures pour éviter, résoudre ou divulguer de tels conflits d'intérêt et s'assurer que les intérêts des Actionnaires sont protégés et que tous les Actionnaires sont traités équitablement.

**Titre IV. - Actionnaires.**

**Art. 22. Assemblée générale des actionnaires.**

22.1 Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les Actionnaires de la Société. L'assemblée générale des Actionnaires délibérera uniquement sur les matières qui ne sont pas réservées à l'Associé Gérant Commandité par les Statuts ou la Loi. Conformément à l'article 111 de la Loi de 1915, aucune décision de l'assemblée générale des Actionnaires ne sera valablement prise sans le consentement préalable de l'Associé Gérant Commandité.

22.2 Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social de la Société à Luxembourg le dernier Jour Ouvrable de mai de chaque année à 2 h 00 de l'après midi (heure locale).

22.3 Autre Assemblée Générale. L'Associé Gérant Commandité pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires. Ces assemblées seront convoquées si des Actionnaires représentant un dixième (10%) du capital de la Société le demandent. Ces assemblées générales se tiendront au lieu et à la date indiqués dans la convocation de l'assemblée.

22.4 Convocation. Les convocations à une assemblée générale et les autres convocations seront données en conformité avec la loi luxembourgeoise. Les convocations indiqueront l'heure et le lieu de la réunion et les conditions d'admission, l'ordre du jour et se référeront aux exigences de la loi luxembourgeoise en ce qui concerne le quorum et les majorités nécessaires à cette réunion et seront données au moins huit (8) jours calendaires avant la réunion. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux formalités et exigences de la convocation.

22.5 Présence, Représentation. Tout Actionnaire aura le droit d'assister et de prendre la parole lors des assemblées générales des Actionnaires. Un Actionnaire est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale des Actionnaires par une autre personne, pour autant que ce dernier, Actionnaire ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télécopie, câble, télégramme, télex, ou e-mail.

22.6 Vote. Chaque Action donne droit à une voix. Sous réserve de toute disposition légale ou statutaire contraire, toutes les résolutions de l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des Actionnaires seront prises à la majorité simple de votes des Actionnaires présents ou représentés indépendamment de la proportion du capital représenté mais étant entendu que n'importe quelle résolution ne sera adoptée valablement qu'avec l'approbation de l'Associé Gérant Commandité.

22.7 Procédures. L'assemblées générales des Actionnaires sera présidée par l'Associé Gérant Commandité ou par une personne désignée par l'Associé Gérant Commandité. Le président de l'assemblée générale des Actionnaires nommera un secrétaire. L'assemblée générale des Actionnaires élira un scrutateur qui devra être choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés. Ils forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

22.8 Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur. Des copies ou extraits de ceux-ci devront être signés par l'Associé Gérant Commandité pour pouvoir être produits devant les tribunaux ou dans d'autres procédures.

22.9 Résolutions écrites. Nonobstant ce qui précède, une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires pourra être prise valablement par voie écrites. Cette résolution pourra résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés contenant les résolutions et signées, à la main ou électroniquement par le biais d'une signature électronique, qui est valable conformément au droit luxembourgeois, par chacun des Actionnaires. La date de cette résolution sera celle de la date de la dernière signature.

**Art. 23. Assemblées générales des actionnaires dans un sous-fonds ou dans une catégorie d'actions.**

23.1 Les Actionnaires d'une Catégorie ou de plusieurs Catégories d'un Sous-Fonds peuvent tenir, à tout moment, une assemblée générale afin de prendre des décisions se rapportant uniquement à ce Sous-Fonds.

23.2 Les Actionnaires d'une Catégorie peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales sur toutes les affaires spécifiques à cette Catégorie d'Actions.

23.3 Les dispositions de l'article 22 s'appliquent à ces assemblées générales, sauf si le contexte l'exige autrement.

## Titre V. - Dispositions finales.

**Art. 24. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2011.

### **Art. 25. Commissaire aux comptes.**

25.1 Les données comptables présentes dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un commissaire aux comptes autorisé nommé par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunérés par la Société.

25.2 Le commissaire aux comptes accomplira tous les devoirs prescrits par la Loi de 2007.

### **Art. 26. Dissolution et Liquidation.**

26.1 La dissolution de la Société sera décidée en conformité avec la Loi de 2007 et la Loi de 1915.

26.2 Sur proposition de l'Associé Gérant Commandité et à moins qu'il n'en soit décidé autrement par la loi ou par les Statuts, la Société peut être dissoute avant la fin de son terme par une résolution des Actionnaires sujette au quorum et aux conditions de majorité prévues pour la modification des Statuts, et soumise à l'accord de l'Associé Gérant Commandité.

26.3 En particulier, l'Associé Gérant Commandité doit soumettre à l'assemblée générale des Actionnaires la dissolution de la Société lorsque tous les investissements de la Société ont été aliénés ou liquidés.

26.4 Si le capital social tombe sous les deux tiers (2/3) du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts, la question de la dissolution de la Société sera soumise à l'assemblée générale par l'Associé Gérant Commandité. L'assemblée générale, pour laquelle aucun quorum ne sera requis, statuera à la simple majorité des votes des actions représentées, qui, pour éviter tous doutes, ne comprendront pas les abstentions, les votes nuls et les votes en blanc.

26.5 La question de la dissolution de la Société sera soumise également à l'assemblée générale lorsque le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, tombe sous le quart (1/4) du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts; dans ce cas, l'assemblée générale sera tenue sans aucune exigence de quorum et la dissolution pourra être décidée par les Actionnaires détenant un quart (1/4) des Actions représentées et ayant valablement exprimés leur droit de vote lors de l'assemblée.

26.6 L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans une période de quarante (40) jours calendaires à partir de la constatation du fait que le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, est tombé sous les deux tiers (2/3) ou le quart (1/4) du minimum légal, le cas échéant, ou sous le montant tel que défini par la Loi de 2007.

26.7 La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personne(s) physique(s) ou morale(s), nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

26.8 Au terme de la Société, les actifs de la Société seront liquidés de manière ordonnée et tous les investissements ou les produits de la liquidation des investissements seront distribués aux Actionnaires proportionnellement à leur détention d'Actions.

### **Art. 27. Dissolution des sous-fonds.**

27.1 Dans l'hypothèse où, pour une quelconque raison, la valeur des actifs nets totaux d'un Sous-Fonds ou la valeur nette des actifs d'une Catégorie d'Actions du Sous-Fonds a diminué en dessous d'un tel montant considéré par l'Associé Gérant Commandité comme étant le montant minimum en dessous duquel une Catégorie et/ou un Sous-Fonds ne pourra plus être efficace économiquement, ou dans le cas où un changement significatif dans la situation économique ou politique ayant un impact sur une Catégorie et/ou un Sous-Fonds aurait des conséquences négatives sur les investissements de cette Catégorie et/ou de ce Sous-Fonds, l'Associé Gérant Commandité pourra décider de procéder au rachat forcé de toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories émises dans ce Sous-Fonds. Un tel rachat se fera à la Valeur Nette d'Inventaire applicable à ce Sous-Fonds à la date à laquelle tous les actifs du Sous-Fonds auront été réalisés. La décision de l'Associé Gérant Commandité sera publiée (soit dans des journaux déterminés par l'Associé Gérant Commandité ou par le biais d'un avis envoyé aux Actionnaires à l'adresse indiquée dans le Registre) avant la date effective du rachat forcé et la publication indiquera les raisons et la procédure du rachat forcé.

27.2 Nonobstant les pouvoirs conférés à l'Associé Gérant Commandité par le précédent paragraphe, les Actionnaires de toutes Catégories d'Actions émises dans un Sous-Fonds pourront, lors d'une assemblée générale de ces Actionnaires, sur proposition de l'Associé Gérant Commandité, de racheter toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories concernées et de reverser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et les frais de réalisation) calculée au Jour d'Évaluation lors duquel la décision prendra effet. Il n'y aura aucune exigence de quorum pour une telle assemblée générale des Actionnaires qui prendra les décisions à la majorité simple des Actionnaires présents et représentés et votants.

27.3 Les actifs qui ne peuvent pas être distribués à leurs bénéficiaires lors de la mise en œuvre du rachat seront déposés auprès du Dépositaire pour une période de six (6) mois; Après cette période, les actifs seront déposés à la Caisse de Consignation pour le compte des personnes y ayant droit.

27.4 Toutes les Actions rachetées seront annulées.

27.5 La procédure de liquidation sera vérifiée par le Commissaires aux Comptes comme une partie de son audit dans le rapport annuel. Le rapport annuel fera référence à la décision de liquidation et décrira les progrès de la liquidation.

#### **Art. 28. Dépositaire.**

28.1 Dans la mesure requise par la Loi de 2007, la Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire ou d'épargne, tel que défini par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée de temps à autre.

28.2 Le Dépositaire aura les pouvoirs et charges, tels que prévus par la Loi de 2007.

28.3 Au cas où le Dépositaire désire se retirer, l'Associé Gérant Commandité doit faire de son mieux, afin de trouver un remplaçant et le nommera en remplacement du Dépositaire démissionnaire. L'Associé Gérant Commandité peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire, mais ne peut le remplacer que pour autant qu'un remplaçant soit nommé en lieu et place du Dépositaire initial.

**Art. 29. Déclaration.** Les mots, bien qu'écrits au masculin, englobent également le genre féminin, et les mots "personnes" ou "actionnaires" englobent également les sociétés, associations et tout autre groupe organisé de personnes constitué ou non sous forme de société.

**Art. 30. Indivisibilité.** Le caractère non valable, illégal ou non exécutoire de toute clause des présents Statuts n'affectera en rien la validité de ces Statuts.

Cependant, la clause non valable, illégale ou non exécutoire sera remplacée par une clause valable, légale ou exécutoire similaire, laquelle reflètera au mieux l'intention des Actionnaires.

**Art. 31. Lois applicables.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi de 1915 et la Loi de 2007.

#### **Art. 32. Modifications des statuts.**

32.1 Les Statuts ne pourront être modifiés par l'assemblée générale des Actionnaires que statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi de 1915. Pour dissiper tout doute, les conditions de quorum et de majorité seront les suivantes: cinquante pour cent (50%) des Actions émises doivent être présentes ou représentées à l'assemblée générale des Actionnaires et une majorité qualifiée des deux tiers (2/3) des suffrages exprimés est requise pour adopter une résolution. Dans l'hypothèse où le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale des Actionnaires doit être ajournée et re-convoquée. Aucune condition de quorum n'est requise pour la deuxième l'assemblée générale des Actionnaires, mais les conditions de majorité demeurent identiques.

32.2 Chaque modification des Statuts de la Société, entraînant un changement dans les droits d'une Catégorie d'Actions, devra, par ailleurs, être approuvée par une résolution supplémentaire des détenteurs de la Catégorie concernée, moyennant le respect des conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi de 1915.

#### *Souscription et Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

| Noms des souscripteurs                | Nombre d'actions souscrites |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| James SALZGEBER . . . . .             | 498 Actions Ordinaires      |
| HedgePeak Management S.à r.l. . . . . | 1 Action de Commandité      |
|                                       | <u>1 Action Ordinaire</u>   |
| Total . . . . .                       | 500 Actions                 |

Lors de la constitution, les Actions ont été intégralement libérées de sorte que la somme de cinquante mille Euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social de la Société commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue en 2012.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille huit cent quinze Euros (EUR 2.815,-).

#### *Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires*

Les parties susmentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société et se considérant dument convoquées, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Ayant d'abord vérifié que la Société était valablement constituée, les Actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

2) La Société conclura un contrat de dépôt et d'agent payeur avec ABN AMRO Bank (Ireland) Limited, succursale de Luxembourg, ayant son siège sociale au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculé auprès du Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.813;

3) Pricewaterhousecoopers S.à r.l., dont le siège social est situé au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculé auprès du Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 65.477, est nommé en tant que commissaire aux comptes de la Société. Son mandat de commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires approuvant les comptes au 31 décembre 2011.

DONT ACTE, passé à Luxembourg; le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Et après lecture, la mandataire des comparants susmentionnés, connue par le notaire par son prénom, nom, statut marital et adresse, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 22 février 2011. REM 2011 / 240. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 2 mars 2011.

Référence de publication: 2011032688/1503.

(110037232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2011.

**Domac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-114 Luxembourg, 10, rue Adames.

R.C.S. Luxembourg B 95.994.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration, dans ses résolutions du 30 décembre 2010 a pris acte de la démission avec effet au 31 décembre 2010 de Messieurs Manuel HACK et Eric DUPHIL de leurs fonctions d'administrateurs.

En outre le conseil d'administration, dans ses résolutions du 30 décembre 2010 a décidé de transférer l'ancien siège social de la société situé au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet au 31 décembre 2010.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 10, rue Adames, L-1114 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Pour DOMAC S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2011000395/17.

(100203820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

**Europe Finances et Participations S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 29.443.

—  
EXTRAIT

- Les démissions de leurs mandats d'administrateurs de Messieurs Serge Krancenblum, Alain Renard et de Madame Françoise Dumont, ayant leur adresse professionnelle au 412F, Route d'Esch, L-2086 à Luxembourg, sont acceptées avec effet au 31 décembre 2010;

- La démission de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, est acceptée avec effet au 31 décembre 2010.

Pour Europe Finances et Participations S.A.

Référence de publication: 2011000409/15.

(100203661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

**Francisci S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.778.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 130.703.

En date du 13 octobre 2010 Mark Houston a démissionné de sa fonction de gérant.

Par conséquent le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur David Charles Cunningham
- Monsieur Michael Chidiac
- Monsieur Godfrey Abel
- Monsieur Alexandre

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 22 novembre 2010.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011000415/17.

(100203955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Panel Impex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 155.948.

*Procès – verbal de l'Assemblée Générale extra-ordinaire du 27 Décembre 2010*

Il résulte de l'AGE tenue ce 27 Décembre 2010 ce qui suit:

Cession de 20 parts de Mr Jan KOUROU, associé, domicilié 64 avenue Winston Churchill à B-1180 BRUXELLES en faveur de ALYA INVEST SA, B 155928, domicilié 20 Rue de l'Industrie à L-WINDHOF.

PANEL IMPEX Sàrl.

Référence de publication: 2011000506/12.

(100203419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Panel Impex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 155.948.

*Procès – verbal de l'Assemblée Générale extra-ordinaire du 23 Décembre 2010*

Il résulte de l'AGE tenue ce 23 Décembre 2010 ce qui suit:

1° Démission de Mr Jan KOUROU, domicilié 64 avenue Winston Churchill à B-1180 BRUXELLES de son poste de gérant unique

2° Nomination de Mr Alexandre MORICHOVITIS, domicilié 1 rue Courte Linkebeek à B-1620 DROGENBOS, au poste de Gérant unique.

Jan Kourou / Sébastien Elise / Alexandre Morichovitis

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Référence de publication: 2011000507/15.

(100203419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Realty International Lloyd S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 105.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 11.342.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 23 décembre 2010, les Associés:

- Prononcent la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister;

- Décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à partir du 23 décembre 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Référence de publication: 2011000512/15.

(100203748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**SOFINEST S.A. (Société Financière pour le Développement des Pays de l'Est S.A.), Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 46.144.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 23 décembre 2010, les Associés:

- Prononcent la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister;

- Décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à partir du 23 décembre 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Référence de publication: 2011000531/15.

(100203749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Hornblower S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 73.115.

—  
*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises à Luxembourg le 8 décembre 2010*

Il résulte desdites résolutions que:

- Le mandat de Monsieur Erimar von der Osten en tant qu'administrateur unique de la Société a été renouvelé pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

- BDO Audit, avec siège social à 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

*Mandataire*

Référence de publication: 2011000989/18.

(100202838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

---

**Kalkalit-Lux 7 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.188.

—  
Il est porté à la connaissance des tiers que la dénomination de l'associé unique de Kalkalit-Lux 7 S.à r.l., la société Jerusalem Economie Corporation Ltd, a changé et est désormais Jerusalem Economy Ltd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Kalkalit-Lux 7 S.à r.l.

Représenté par Matthijs Bogers

*Gérant*

Référence de publication: 2011000994/15.

(100202946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

---

**Parc Helfent S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 135.809.

Il résulte des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 14 octobre 2010 que:

1. M. Louis-Marie Piron, résidant à, 5, Frêne, B-6852 Opont, a été nommé à la fonction d'administrateur délégué de la société. Le mandat ainsi confié prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2015;
2. La (co-)signature de M.Louis-Marie Piron est obligatoire sur tout document engageant la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Jean-Michel Dangis

Comptable

Référence de publication: 2011001007/15.

(100202809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

**Poznan Railway Station S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 142.930.

*Extrait de la résolution unique adoptée par l'Assemblée Générale des associés de la Société à Luxembourg le 16 décembre 2010*

Il résulte de la résolution unique adoptée par l'assemblée générale des associés de la Société en date du 16 décembre 2010 qu'il a été décidé de:

1. élire en tant que gérant de la Société Monsieur Simon Charles Bayley, né le 15 avril 1969 à Hobart (Australie), et résidant professionnellement au Váci út 3, 1062 Budapest, Hongrie, pour une période indéterminée et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011001008/17.

(100202787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

**IPCG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 100.669.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 19 août 2009 no L090130585.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011001151/12.

(100203612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

**IPCG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 100.669.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2008 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2008 déposé le 9 février 2010 no L100020598.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011001152/12.

(100203618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**IPCG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 100.669.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2009 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2009 déposé le 26 mai 2010 no L100072895.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011001153/12.

(100203622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Colt Telecom Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 123.407.

—  
Il résulte d'une décision de l'associé unique de Colt Telecom Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), que Monsieur Stuart Jackson a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2010.

*Pour la société Colt Telecom Luxembourg S.à r.l.*

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2011001489/14.

(100203879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**European Retail Income Venture II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.910.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 8 décembre 2010*

Les associés de la Société ont décidé de renouveler, avec effet immédiat, le mandat de Pricewaterhousecoopers en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

European Retail Income Venture II S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011001494/13.

(100203596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Clever Games S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 36.000,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 124.334.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2009*

Suite à la démission du Commissaire aux Comptes avec effet au 20 décembre 2009, l'Assemblée Générale a nommé en remplacement jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2012:

- La société EURA-AUDIT Luxembourg S.A. ayant son siège social au 117, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B44227.

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2011013532/14.

(110016197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Carolis International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.192.

—  
RECTIFICATIF

Ces comptes annuels remplacent la première version des comptes annuels de la société au 31 décembre 2009 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 21 janvier 2011 sous la référence N° L110013016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2011.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011013524/14.

(110015941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Doradem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 453.780,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 77.082.

—  
EXTRAIT

En date du 14 janvier 2011, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Anne Compère, en tant que gérante, est acceptée avec effet immédiat.
- Robin Naudin ten Cate, 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.
- Le siège social de la société est transféré au «15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg» avec effet immédiat.

Il conviendra également de noter que l'adresse des gérants Madame Marjoleine van Oort et Ivo Hemelraad se situe désormais au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2010.

*Pour extrait conforme*

Référence de publication: 2011013545/18.

(110016357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Drum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 65.281.

Il a été décidé par les administrateurs de transférer le siège social de la Société du 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Drum S.A.*

*Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011013546/14.

(110015600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Dynamic Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 76.418.

—  
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 14 septembre 2010

Le siège social de la société est fixé au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes, la société COMPTABILUX S.A. en date du 31.12.2009.

Monsieur Alexis DE BERNARDI, expert-comptable, né le 13.02.1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes pour une période de deux ans. Le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 14.09.2010.

Pour extrait sincère et conforme

DYNAMIC MARITIME S.A.

MARE-LUX S.A.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2011013547/22.

(110015970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**EQUINOR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 143.441.

—  
Cession de parts

Il résulte d'une cession de parts intervenue entre associés en date du 30 Novembre 2010 que la société «Luxembourg Trust Services Sàrl» ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 131.221, cède toutes les parts sociales qu'elle détient dans la société «Equinor Luxembourg Sàrl», ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 143.441, soit 51 (cinquante et une) parts à la société «Equinor International A/S», société de droit danois, ayant son siège social à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade 21, 1st Floor, qui les accepte.

Après cette cession de parts, la société «Equinor International A/S» possède la totalité des parts sociales de la société «Equinor Luxembourg S.à.r.l.», soit 100 (cent) parts sociales et en devient par conséquent l'unique associé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2011013556/20.

(110015720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**Egina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.694.

—  
Rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2009 suite au premier dépôt N° L100172001 en date du 12/11/2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

EGINA S.à.r.l

Signature

Référence de publication: 2011013548/12.

(110016108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**Equine Ostéopathie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 133.224.

Il a été décidé par le gérant unique de transférer le siège social de la Société du 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Equine Ostéopathie S.à r.l.*  
Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2011013551/14.

(110016129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Eccica S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 64.089.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 janvier 2011 que Monsieur Jean PIRROTTE, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre SCHMIT, démissionnaire.

Luxembourg, le 24 janvier 2011.

Pour extrait conforme  
*Pour le conseil d'administration*  
Signature

Référence de publication: 2011013553/15.

(110016140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Foam Investments I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 122.127.

Il est porté à la connaissance de tous qu'avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 la société Foam Investments I S.à r.l. a changé d'adresse comme suit:

56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Un mandataire

Référence de publication: 2011013576/13.

(110016420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Foyer Assurances S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 34.237.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 3 décembre 2010 que le Conseil d'administration a désigné Monsieur Franck MARCHAND, demeurant professionnellement à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, comme nouveau dirigeant agréé, en remplacement de Monsieur Paul FOHL, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER ASSURANCES S.A.

Référence de publication: 2011013588/12.

(110015819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Foam Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 119.839.

Il est porté à la connaissance de tous qu'avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 la société Foam Investments II S.à r.l. a changé d'adresse comme suit:

56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011013577/13.

(110016421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**Fortunalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 99.876.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 30 novembre 2010 que:

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne décharge pleine et entière au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

3. L'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;

4. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra,

Luxembourg, le 24 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2011013578/18.

(110015787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**L.S. IANC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8824 Perlé, 4A, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 127.729.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une convention sous seing privé en date du 13 janvier 2011 que:

Monsieur IANC Liviu Stéphan a cédé 65 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Monsieur GHEORGHIU Cornel.

Madame BUICU Oana a cédé 60 parts sociales qu'elle détenait dans le capital de la société à Monsieur GHEORGHIU Cornel.

Les associés de la société L.S. IANC Luxembourg S.à r.l. sont désormais:

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Monsieur IANC Liviu Stéphan ..... | 185 parts |
| Madame BUICU Oana .....           | 190 parts |
| Monsieur GHEORGHIU Cornel .....   | 125 parts |
| TOTAL .....                       | 500 parts |

Luxembourg, le 19 janvier 2011.

Pour extrait conforme

*Pour mandat*

Référence de publication: 2011013661/21.

(110016079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

**General Leasing (No.16) Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 40.000,00.**

Siège de direction effectif: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 142.366.

I. La dénomination de l'associé Dresdner Leasing 2 S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a changé et est à présent Commerzbank Leasing 2 S.à r.l.

II. La dénomination de l'associé DRESDNER KLEINWORT LEASING LIMITED, avec siège social au 30, Gresham Street, EC2V 7PG London, Royaume-Uni, a changé et est à présent COMMERZBANK LEASING LIMITED

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2011.

Référence de publication: 2011013592/14.

(110015878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Intellectual Capital Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.029.

Il a été décidé par le gérant unique de transférer le siège social de la Société du 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Intellectual Capital Partner S.à r.l.*

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011013624/14.

(110015601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Bridgepoint Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 91.569.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 14 mai 2010:

Suite à la démission de Madame Rodica TARAN en date du 1<sup>er</sup> mai 2010 l'Assemblée a nommé, un nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2015:

Mademoiselle Christelle PIETTE, née le 18 juin 1982 à Namur (Belgique) et demeurant professionnellement au 117, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

*Le mandataire*

Référence de publication: 2011013511/14.

(110016191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**King Property Developers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.272.

Il résulte de trois courriers adressés à la Société que M. Alain PEIGNEUX et M. Daniel ADAM ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de catégorie B de la Société en date du 10 janvier 2011 et que READ S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire de la Société en date du 10 janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011013658/12.

(110015991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Kapinvest Europe Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 61.653.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 26 janvier 2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour KAPINVEST EUROPE HOLDING S.A. (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011013657/16.

(110015925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**King Property Developers S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 122.272.

Il résulte d'un courrier adressé à la société

King Property Developers S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° 122 272, ayant son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, que la Société, en sa qualité d'agent domiciliataire a dénoncé le siège social avec effet au 10 janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEOS

La Société

Fatah BOUDJELIDA

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2011013659/15.

(110016325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Labo Technical Equipment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 86.771.

Madame Nicole MURAI Y COMESANA, déclare par la présente que son adresse actuelle se trouve à présent:

2, rue des Camélias

F-57155 MARLY

Pour extrait conforme

Fiduciaire Pletschette, Meisch & Associés S.A.

Signature

Référence de publication: 2011013662/13.

(110015730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2011.

---

**Société Luxembourgeoise de Participation et de Développement S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 20.820.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 28 décembre 2010 à Luxembourg:

- 1) L'Assemblée donne pleine et entière décharge au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
- 2) L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société.

3) L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, et en outre les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.

Référence de publication: 2010174829/19.

(100202270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

---

**String Media Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.803.

—  
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 28 décembre 2010 à 14h30

le siège social et les bureaux sont rétablis à l'adresse 60 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Luxembourg à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2008;

Jan Herman VAN LEUVENHEIM, né le 05 mars 1937 à Alkmaar, Pays-Bas, demeurant professionnellement 60 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

est nommé gérant unique

à effet rétroactif du 24 juin 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Le 30 décembre 2010.

STRING MEDIA HOLDING Sarl

Jan Herman VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2011000538/21.

(100203842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---

**Cameron International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 59.300.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 juin 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 juin 2010:

L'assemblée a accepté la démission de sa fonction d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2010 de:

- Rodica TARAN, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'assemblée a nommé un nouvel administrateur pour son remplacement:

- Mademoiselle Christelle PIETTE, employée privée, demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

Le mandat du nouvel administrateur débutera le 1<sup>er</sup> mai 2010 et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Suite à cette modification, le Conseil d'administration est désormais composé comme suit:

Monsieur Sébastien THIBAL, administrateur et administrateur délégué,

Mademoiselle Christelle PIETTE, administrateur,

Monsieur Michel THIBAL, administrateur.

*Le mandataire*

Référence de publication: 2011000375/21.

(100203863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

---